



OLIVIER VOGELSANG/ARCHIVES

VERS UNE GRAVE PÉNURIE DE SOIGNANTS

C'est une véritable bombe à retardement. L'Observatoire suisse de la santé prévoit une chute du nombre de professionnels disponibles dans les hôpitaux et les EMS d'ici à 2034. Cela alors que les besoins ne font qu'augmenter. Unia réclame des mesures. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

L'été de tous les dangers

Antoine Grosjean

L'été qui touche à sa fin est le plus chaud jamais enregistré en Europe de l'Ouest. Même la Suisse, souvent qualifiée de châteaueau d'eau du continent, n'a pas été épargnée par les vagues de chaleur et la sécheresse. Mais ce qui a particulièrement marqué les esprits, ce sont ces gigantesques incendies survenus un peu partout dans le monde. Par exemple en France, où des centaines d'habitations et de bâtiments ont été détruits, en Gironde et ailleurs. Un désastre environnemental – des dizaines de milliers d'hectares de forêts partis en fumée – et humain. On n'est pas près d'oublier ces visions d'apocalypse de gens obligés de quitter en urgence leurs maisons face à l'avancée fulgurante des flammes. Cela n'est qu'un avant-goût des cataclysmes qui nous attendent si on ne fait rien pour enrayer la spirale du dérèglement climatique. Or, au-delà des beaux discours, on attend toujours que les décideurs politiques arrêtent de temporiser et

prennent enfin le taureau par les cornes pour réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre. Mais ils n'ont qu'une obsession en ce moment: rétablir la navigation dans le détroit d'Ormouz afin de faire baisser le prix du pétrole. Au lieu de voir dans cette crise géopolitique un argument de plus pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, ils se raccrochent désespérément à celles-ci comme un naufragé à sa bouée, sans s'apercevoir qu'en fait de bouée, il s'agit plutôt d'un boulet qui nous tire tous vers le fond. Nous continuons de tergiverser alors que cela fait des décennies que les scientifiques nous prédisent une catastrophe. Hélas, ils sont eux-mêmes devenus la cible d'une vague de révisionnisme climatique menée par Trump et consorts. En attendant un indispensable sursaut politique, il faut donc s'adapter à cette réalité. Car il ne s'agit pas d'aléas météorologiques, mais d'un phénomène qui est parti pour durer.

En matière d'adaptation, au moins, il est possible d'intervenir rapidement pour protéger la santé des travailleuses et des travailleurs. Les salariés de la construction, en particulier, subissent de plein fouet ces vagues de chaleur à répétition. Un sondage réalisé cet été par Unia montre qu'un ouvrier sur six a été témoin ou victime d'un malaise lié à la canicule sur son lieu de travail (lire en page 3). Pourtant, des mesures relativement simples peuvent être prises:

Il est nécessaire d'avoir une réponse coordonnée au niveau fédéral pour protéger les ouvriers de la canicule

pauses plus fréquentes, adaptation des tâches et des horaires de travail ou encore mise à disposition d'un lieu frais et ombragé où effectuer les pauses. Hélas, les employeurs et les maîtres d'ouvrage, obsédés par les délais et les coûts, s'y plient trop rarement, et les contrôles sont insuffisants.

Exception notable: à Genève, au plus chaud de l'été, les autorités et les partenaires sociaux se sont accordés sur l'arrêt des travaux à 13h, passé un certain seuil de chaleur. Une règle qui a été plutôt bien suivie. Mais on ne peut pas continuer de laisser chaque canton faire sa popote dans son coin, comme si les effets de la canicule sur les travailleurs n'étaient pas les mêmes partout.

Il est nécessaire d'adopter une réglementation coordonnée au niveau fédéral, et de se donner les moyens de la faire respecter, avec des sanctions à la clé et un système d'indemnisation des heures non travaillées. Unia suggère un principe qui a le mérite d'être clair: en l'absence de pauses régulières, faire cesser le travail en extérieur dès que le thermomètre affiche 33 degrés. Une proposition à laquelle 81% de la population est favorable, selon un sondage de Tamedia. Quoi qu'il en soit, n'attendons pas que le mercure atteigne à nouveau des sommets pour agir. Et rendez-vous dans les principales villes de Suisse pour manifester sous le slogan «Pas d'étés à 50 degrés!». Histoire que ce cri d'alarme soit suivi d'effets. ■

PROFIL



Mohamed Abukar Mursal, ou les vertus curatives du travail.

PAGE 2

ASILE

La forteresse Europe se renforce.

PAGE 4

SALAIRES

L'écart entre hommes et femmes se réduit trop lentement.

PAGE 7

INDUSTRIE

Nestlé Waters: les attentes des salariés.

PAGE 8

«J'ÉTAIS RÉVOLTÉ CONTRE MOI-MÊME»

Grâce aux ateliers arihane, à Neuchâtel, Mohamed Abukar Mursal a trouvé une activité adaptée à son handicap. Lorsque travail ne rime pas avec exploitation, il se transforme en un outil précieux pour avancer.

Massimo Greco

Mohamed Abukar Mursal saisit fièrement son book, où toutes ses productions sont soigneusement rangées. Affiches, cartes postales qui évoquent son Afrique natale, dessins numériques, le travail fourni par celui que tout le monde appelle «Momo» dans l'atelier est conséquent. Et pourtant, rien ne destinait ce Somalien de 56 ans à occuper un poste de graphiste à Neuchâtel.

Aîné d'une fratrie de sept, il quitte son pays avec sa famille à l'âge de 22 ans, direction la Suisse. Mohamed Abukar Mursal enchaîne les petits boulots, notamment dans le nettoyage, pour financer ses études et ses cours de français. Il effectue un apprentissage de laborantin en chimie et sa route semble tracée. Mais Mohamed doit se battre avec lui-même. Il souffre d'hémophilie, une maladie qui réduit la capacité du corps à faire coaguler le sang. Résultat: les hémorragies sont fréquentes. Si dans un premier temps, sa santé lui permet quand même de travailler, sa situation se dégrade au fil du temps. Outre le risque d'hémorragie au moindre choc, les articulations sont aussi abîmées par l'hémophilie et chaque effort physique devient douloureux.

L'EXEMPLE DU PÈRE

Il décide donc de se réorienter. «J'ai tenté une reconversion professionnelle dans l'horlogerie, sans succès. Je ne pouvais pas rester assis toute la journée. Mon dos ne supportait pas, se souvient le Neuchâtelois d'adoption. Moralement, ça m'a atteint de ne pas y arriver. Dans ma culture, on fait des efforts pour s'intégrer. Mon père a tout recommencé en arrivant en Suisse et il est devenu bibliothécaire en réussissant son CFC. C'est un exemple pour mes six frères et sœurs et moi-même. Alors ne pas pouvoir travailler, ça a été dur à encaisser, d'autant

plus que je suis l'aîné et que je ressentais une forme de responsabilité. J'étais révolté contre moi-même, contre ma maladie.»

«Être valorisé, c'est quelque chose qui manque beaucoup quand on souffre d'une maladie»

Mais Mohamed doit affronter la réalité. Son état de santé ne lui permet pas de travailler «normalement». Avec le soutien de ses médecins et de Pro Infirmis, il découvre les ateliers de la Fondation neuchâteloise Foyer Handicap. Ces derniers permettent aux bénéficiaires de réaliser une véritable activité professionnelle, tout en s'adaptant aux besoins des travailleurs. «Au début, ce n'était pas facile pour moi de venir. Ça me dérangeait de n'être présent que quelques jours par semaine, car j'ai toujours été très exigeant avec moi-même, analyse-t-il. Mais j'ai dû apprendre à accepter mes limites et, avec le temps, je suis devenu plus résilient.» Et en acceptant sa situation, «Momo» apprend aussi à apprécier son nouveau travail, où il exerce environ douze heures par semaine. «Ce qui est super ici, c'est que tout le monde est très flexible. Quand je n'arrive pas à travailler à cause de mon état de santé, j'ai juste un coup de fil à passer et c'est bon. Et quand on est là, on est aussi très bien encadrés. Les maîtres socioprofessionnels nous guident, nous conseillent en cas de doute. Et quand on termine notre tâche, on nous dit qu'on a fait un super travail.

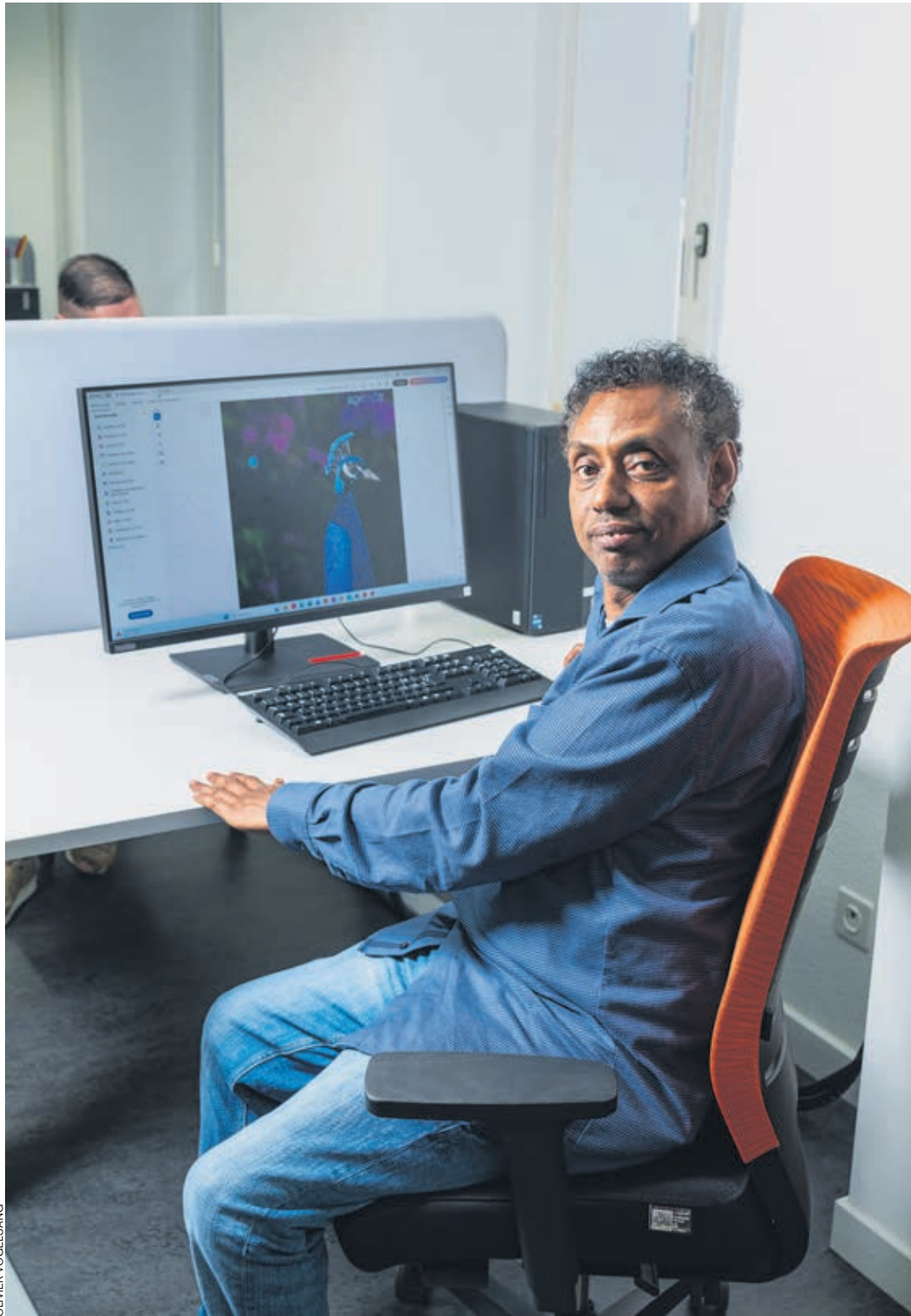
Être valorisé, c'est quelque chose qui manque beaucoup quand on souffre d'une maladie.»

LE TRAVAIL: UN BESOIN HUMAIN

Car le travail est aussi un moyen d'émancipation. Pour Mohamed Abukar Mursal, c'est même un peu plus que ça. «Selon moi, c'est un besoin humain. Quand il n'y en a plus, la vie s'arrête. Et je ne parle pas simplement d'être employé ou employeur, même à la retraite on continue à travailler. Alors oui, il n'y a pas que ça dans la vie, mais ça en fait partie. Et à l'atelier, ce travail donne du sens. On crée des brochures pour des associations, on gère le bureau de poste... on participe à la

société, tout simplement.» Une société qui n'est pas toujours tendre avec ceux qui ne rentrent pas dans son moule, comme Mohamed l'a appris à ses dépens. Toute sa vie, il a vu à quel point le monde du travail était inadapté pour lui. «Il est déjà tellement dur pour les personnes valides! remarque-t-il. Alors, imaginez pour nous...» Même s'il lui arrive encore de ressentir de la frustration quant à son état de santé, le Neuchâtelois est reconnaissant d'avoir découvert un espace où la qualité des rapports humains est «incomparable». Un lieu où il se sent à égalité avec ses collègues, qu'ils soient valides ou en situation de handicap. «La grande différence ici, c'est

le respect», explique-t-il. Mais il y a une peine que l'atelier ne peut pas atténuer... celle de revoir son continent. «La Somalie me manque toujours. Mais ma condition de santé ne me permet pas d'y retourner. Je pourrais faire le voyage, mais au moindre saignement, je risquerais ma vie, car les infrastructures ne sont pas les mêmes qu'en Suisse.» Alors, puisque Momo ne peut plus se rendre en Afrique, c'est lui qui la ramène à Neuchâtel, sur ses cartes postales. Un double remède, à la fois contre la nostalgie de sa terre natale, mais aussi contre la solitude du handicap. ■



Pour Mohamed Abukar Mursal, le travail aux ateliers arihane, à Neuchâtel, est aussi un moyen d'émancipation.

OLIVIER VOGELSANG

L'ÉTÉ 2026 A ÉTÉ DE TRÈS LOIN LE PLUS CHAUD JAMAIS ENREGISTRÉ !

P... PA !
Dorénavant...
il va faire
Toujours
de plus en plus
chaud
???



T'inquiète Fiston !
ici en Suisse,
nous sommes
sauvegardés !!!
Nous sommes
...
NEUTRES !!!



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

UN OUVRIER SUR SIX VICTIME OU TÉMOIN D'UN MALAISE CET ÉTÉ

SANTÉ Unia publie les résultats d'un vaste sondage mené durant la canicule estivale auprès des travailleurs de la construction. Et demande des mesures fortes pour protéger les salariés.

Textes Massimo Greco

Un travailleur de la construction sur six a déjà été victime d'un malaise lors de la canicule de cet été ou témoin du malaise d'un collègue dans le cadre du travail. C'est le résultat choc obtenu par Unia lors d'un sondage mené auprès de mille salariés du secteur dans toutes les régions de Suisse. Et il ne s'agit pas de la seule réalité mise au jour par l'enquête (lire encadré): globalement, le syndicat constate que la santé des ouvriers n'est pas suffisamment assurée sur les chantiers en cas de canicule.

Si la thématique du travail lors de fortes chaleurs était sur toutes les lèvres cet été à cause des températures extrêmes ressenties par toutes et tous, elle n'est pas nouvelle pour le syndicat Unia. En 2023 déjà, une pétition munie de la signature de 20 000 travailleurs demandait que des mesures soient prises. «Depuis, de nombreuses discussions ont eu lieu avec tous les acteurs, relate Simon Constantin, coresponsable du secteur Construction d'Unia. Mais maintenant, il faut passer de la parole aux actes!» Nico Lutz, membre du comité directeur d'Unia, résume: «Pendant qu'on parle, les travailleurs, eux, paient cette inaction de leur santé.»



Unia discute avec les autres partenaires du milieu depuis des mois. Le syndicat estime qu'il est désormais temps de passer aux actes.

LARGE CONSENSUS

La situation est d'autant plus absurde que les solutions existent et qu'il y a un large consensus quant au fait que des mesures doivent être prises pour garantir la sécurité des travailleurs. «Le souci, c'est qu'il y a trois problématiques auxquelles nous devons apporter des solutions: les règles doivent être claires, les pénalités en cas de retard suspendues et les heures perdues en cas d'arrêt du chantier indemnisées, détaille Simon Constantin. Si on ne règle pas les trois d'un coup, ça coince.»

Après des mois de discussions, le syndicat se veut maintenant très clair: des solutions doivent se concrétiser pour ne pas faire revivre le même enfer aux travailleurs de la construction l'année prochaine. Et la première mesure pour éviter les situations où l'intégrité physique des employés n'est pas respectée, c'est d'effectuer des contrôles, une tâche qui doit être menée par la Suva. Mais, au vu des résultats obtenus par Unia dans son sondage national, ces contrôles ne sont pas suffisants. «La Suva doit tout mettre en œuvre pour être en mesure de faire respecter ses propres dispositions visant à protéger la santé des ouvriers, estime le coresponsable du secteur Construction d'Unia. Si elle ne peut pas ou ne veut pas le faire, un autre organisme doit être mandaté pour le faire.»

33 DEGRÉS: LA LIMITE

Parmi les autres mesures jugées nécessaires par le syndicat, on retrouve notamment l'adaptation de l'indemnité en cas d'intempéries – un dispositif conçu pour l'hiver et qui ne correspond pas à la réalité des arrêts liés à la canicule – et l'inscription contraignante de la limite des 33 degrés dans l'Ordonnance sur les travaux de construction.

«Il faut bien comprendre que quand MétéoSuisse annonce 33 degrés, il ne fait jamais cette température sur le chantier, précise Simon Constantin. Entre le bitume, l'absence d'ombre et les pièces métalliques, le mercure monte bien plus haut.» Il est donc impératif de faire respecter cette mesure pour éviter les soucis de santé, voire les malaises. «Perdre ses capacités sur

un chantier, ce n'est jamais anodin, rappelle le syndicaliste. Sur un échafaudage ou aux commandes d'une machine, le moindre malaise risque vraiment de mettre la vie des travailleurs en danger.»

Unia attend désormais une vraie prise de conscience politique quant à l'urgence de la situation vécue par les quelque 100 000 ouvriers qui font

la Suisse chaque jour. Les solutions existent, à charge pour les autorités et pour les entreprises de les mettre en œuvre rapidement. ■



«LA CONSIDÉRATION DES OUVRIERS, C'EST ZÉRO»

Les résultats obtenus par Unia n'étonnent pas André*. «Cette réalité, on la voit tous les jours», assène ce travailleur de la construction. Et c'est peu dire que ces derniers mois ont été durs. «Quand il fait 38 degrés, c'est pratiquement impossible de travailler, assure celui qui œuvre depuis plus de trente ans dans le canton de Neuchâtel. On cherche des coins d'ombre, mais avec les machines autour, on a l'impression d'être à côté d'un four. On se fatigue vite et notre santé se dégrade de jour en jour. Je le vois sur mon corps, mais aussi sur le mental de certains collègues. Combien de fois j'ai entendu: "André, je suis cassé, je n'en peux plus."» Mais alors comment cet ouvrier et ses

camarades ont-ils tenu cet été? Il répond du tac au tac: «Comment on a tenu? Difficilement. Mais qu'est-ce qu'on pouvait faire d'autre? On fuyait le soleil, mais on ne peut pas le faire tout le temps.»

Un employeur a la responsabilité de garantir la santé de ses salariés sur leur lieu de travail. Quand on demande au Portugais ce qu'a mis en place son entreprise pour les protéger, lui et ses collègues, lors de la canicule, il rigole un peu jaune. «Ils nous ont donné de l'eau, c'est tout! On a demandé plus à notre chef de chantier, par exemple pour avoir un container climatisé ne serait-ce que pour la pause de midi. Mais, à chaque fois, c'était la même réponse. "On verra,

la direction réfléchit..." Et à la fin, on mange dans les camionnettes. Par contre, quand il y a des gros chantiers, avec des containers pour les gens de la direction, là il y a la clim!» s'esclaffe l'ouvrier.

Mais derrière le sourire usé du Neuchâtelois, on sent que la situation le révolte. «Ça m'enrage. C'est grâce à nous que les patrons se remplissent les poches. Mais la considération des ouvriers, c'est zéro. Notre bien-être n'est juste pas une priorité pour eux. Pourtant, on ne demande pas un traitement de luxe. Juste de la climatisation et des pauses. Mais je l'ai appris dans ma carrière: il faut mériter 4 pour que le patron nous donne 1. C'est inscrit dans le logiciel de pensée

de la direction, les employés ne sont qu'un chiffre.»

André est désormais plus proche de la fin de sa carrière que de son début. Mais il espère voir des améliorations pour ses collègues qui forment la relève. «Aujourd'hui, c'est plus difficile d'engager des ouvriers qualifiés. Les profils manquent. Et de plus en plus de jeunes ne vont pas accepter d'être maltraités comme c'est le cas actuellement, d'autant plus avec les périodes de canicule qui s'enchaîneront. Mais il n'y a qu'une façon de faire plier les patrons, pour la canicule comme pour le reste: s'unir.» ■

* Prénom d'emprunt.

Une mobilisation pour l'urgence climatique

CLIMAT Une large coalition refuse la perspective d'un monde invivable et appelle à manifester fin septembre sous le slogan «Pas d'étés à 50°C!».

Manon Todesco

Cet été 2026, qui continue à exploser tous les records, aura aussi vu naître début juillet la mobilisation «Pas d'étés à 50 degrés». Cette coalition, qui réunit plus de septante organisations syndicales, politiques, écologistes, féministes et associatives – dont Unia –, part du constat alarmant que, sans réduction radicale des

émissions de gaz à effet de serre, la Suisse pourrait connaître des pics de température proches de 50°C d'ici à 2050. Des estimations confirmées par le philosophe et spécialiste de l'environnement Dominique Bourg, qui affirme que la Suisse se réchauffe environ deux fois plus vite que la moyenne mondiale et qui invite à transformer l'inquiétude climatique en action collective.

Dans ce contexte, un sursaut politique est inévitable selon les militants et, pour faire réagir les élus, la population est appelée à descendre massivement dans la rue.

La coalition réclame un plan d'urgence climatique doté de 38 mesures visant à diminuer

rapidement les émissions et à adapter la société aux conséquences du réchauffement. Elle demande notamment de protéger la population durant les fortes chaleurs, d'améliorer les conditions de travail, de rénover et rafraîchir les bâtiments, de soutenir une agriculture paysanne résiliente, de végétaliser les villes et de renforcer les services publics.

Au-delà des mesures immédiates, la mobilisation conteste un modèle économique fondé sur la croissance illimitée et l'exploitation des ressources. Son message central est clair: éviter des étés invivables suppose une transformation profonde, démocratique et solidaire de la société. ■

Plus d'infos sur la campagne et sur la mobilisation en Suisse romande et alémanique: 50degres.ch/climatestrike.ch/fr

OÙ MANIFESTER EN SUISSE ROMANDE?

Genève, samedi 19 septembre à 14h, parc des Crottes
Lausanne, samedi 19 septembre à 14h30, place de la Riponne
Fribourg, dimanche 20 septembre à 14h, Guin (Düdingen)
Bienne, vendredi 25 septembre à 17h, Esplanade
Neuchâtel, vendredi 2 octobre, 18h, place de la Gare

LA FORTERESSE EUROPE SE RENFORCE AU MÉPRIS DES DROITS HUMAINS

ASILE Alors que la Convention de Genève relative au statut des réfugiés a fêté ses 75 ans cet été, le Pacte européen affaiblit encore un peu plus ce traité historique.

Textes Aline Andrey

Il y a 75 ans, la Convention relative au statut des réfugiés était adoptée à Genève. Plus précisément le 28 juillet 1951. Un traité fondamental dont la portée s'affaiblit au fil des durcissements des lois et des règlements sur l'asile. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) rappelait dans un communiqué cet été: «Aucune personne ne peut être renvoyée vers un Etat tiers dans lequel elle risque la persécution ou toute autre menace grave. Les Etats sont tenus d'examiner individuellement et avec diligence chaque demande de protection, et de garantir aux personnes en quête de protection l'accès efficace à une procédure d'asile équitable.» Mahtab Aziztaemeh, membre du Forum des réfugiés et du comité de l'OSAR, soulignait également: «Pour nous, la Convention relative au statut des réfugiés n'est pas un texte abstrait. Elle est la différence entre survivre et périr.»

Or, le nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile, entré en vigueur le 12 juin dernier, dresse de nouvelles barrières pour les personnes poussées à l'exil par les conflits, les catastrophes et la misère engendrée par les inégalités mondiales et les bouleversements climatiques. «Toutes les recommandations des organisations mettant en garde contre les atteintes aux droits humains ont été balayées», déplore Raphaël Rey, chargé d'information au service réfugiés du CSP de Genève, auteur d'un article sur la question.

FILTRAGE RENFORCÉ

Entre autres mesures, ce Pacte prévoit un «filtrage» renforcé aux frontières extérieures de l'Union européenne. Il autorise la détention dans un aéroport, une douane ou un camp fermé, sans possibilité de suivre une procédure d'asile ordinaire, des personnes dont les pays d'origine ont un taux de reconnaissance du statut de réfugié inférieur à 20%, celles soupçonnées de falsifier leur identité ou présentant une menace pour la sécurité (de fait, un même traitement inique pour des situations bien différentes). Elles sont dès lors considérées comme n'ayant pas foulé le sol européen, dans une sorte de *no man's land* fictionnel. «La forteresse Europe se matérialise», alerte Raphaël Rey. Seuls les requérants d'asile mineurs non accompagnés échappent à cette procédure (sauf en cas de risque sécuritaire). Par contre, ces derniers peuvent dorénavant être renvoyés dans le premier pays Dublin foulé. «Le délai pour le transfert peut être allongé de six mois à trois ans pour les personnes qui disparaissent, ou qui ne satisfont pas aux exigences médicales du transfert, autrement dit hospitalisées», précise Raphaël Rey.

MARGE DE MANŒUVRE

Depuis l'entrée en vigueur du système Dublin en 2008, les organisations de



THÉRIER PORCHET/ARCHIVES

Selon la Convention internationale relative au statut des réfugiés, aucune personne ne peut être renvoyée vers un Etat tiers dans lequel elle risque la persécution ou toute autre menace grave.

défense des droits des migrants n'ont eu de cesse de souligner les dysfonctionnements de la politique européenne. Presque vingt ans plus tard, le Pacte européen enfonce le clou. «Nous avons l'impression de prêcher dans le désert, déplore Raphaël Rey. Pourtant, pour éviter des drames humains, les clauses de souveraineté existent. Le Secrétariat d'Etat aux migrations, le SEM, peut décider de lui-même d'entrer en matière sur une demande d'asile, sans appliquer Dublin. Les cantons doivent aussi s'assurer que l'exécution du renvoi, demandé par le SEM, n'entraîne pas de traitements dégradants ou inhumains. Ce qui n'est pas le cas en

Grèce ou en Croatie par exemple.» La mise en œuvre du Pacte est par ailleurs complexe. Comme l'explique Anna Sibley, chargée d'études au Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), dans *Le Courrier*: «Le Pacte est déjà un échec en soi (...). En France, par exemple, quelques jours avant son entrée en vigueur, nous ne savions toujours pas comment le gouvernement comptait adapter le droit national.» Face au drame de Ceuta cet été, elle souligne que la solidarité entre les Etats a été défaillante. Plus largement, la juriste dénonce une militarisation des frontières et le caractère toujours plus carcéral des centres dits d'accueil. Le Pacte prévoit d'ailleurs un

renforcement des dispositifs de surveillance et de fichage.

«L'idée de base du Pacte est d'éviter des migrations secondaires, résume Raphaël Rey. Mais, dans les faits, les personnes émigrées continuent leur route, question de vie et de survie. Elles se retrouveront ainsi en suspens dans des situations de non-droit. Plusieurs années de clandestinité les attendent. Cela ne fait aucun sens. Instaurer des filtres aux frontières, enfermer et expulser des personnes migrantes est de l'ordre de la dystopie.»

De surcroît, le nouveau règlement sur le retour facilite les expulsions et permet d'externaliser l'exécution des renvois. «Avec les fameux *Return Hubs*, les

«ENTRE NOUS PAS DE FRONTIÈRES!»

«Nous appelons tous les secteurs de la société à montrer leur courage et à vivre la solidarité comme l'outil le plus puissant de la démocratie.» Pour porter ce message d'unité, une manifestation, intitulée «Entre nous pas de frontières!», est organisée le 26 septembre à Berne. Le rendez-vous est donné à 14h à la Schützenmatte. Une cinquantaine d'organisations, partis et syndicats appellent à se mobiliser «pour exiger une politique migratoire réaliste», c'est-à-dire «un phénomène normal, qui a toujours existé et qui continuera d'exister». L'Appel à manifester alerte: «Face à la montée mondiale des tendances autoritaires et à l'érosion des valeurs démocratiques, il est temps de se mobiliser ensemble. La répression, la criminalisation et la détention des personnes en mouvement ne doivent pas devenir la norme. Le durcissement actuel de la législation contre les personnes migrantes est le symptôme d'un danger encore plus vaste: c'est une attaque contre nos droits humains universels.» ■

gouvernements européens veulent se débarrasser des personnes sans aucune garantie de respect des droits humains, alerte Raphaël Rey. La Suisse aussi, malgré un rapport du Conseil fédéral publié le printemps dernier qui pointe les problèmes de l'externalisation des procédures d'asile et des renvois. Il ne reste plus qu'à continuer de nous battre, montrer que nous voulons une autre voie que celle de la fermeture, du racisme et de la xénophobie. D'où l'importance de venir manifester le 26 septembre à Berne (lire encadré ci-dessus).» ■

LE COÛT HUMAIN DE L'ACCORD ENTRE L'ITALIE ET L'ALBANIE

«La délocalisation en Albanie de la détention et du traitement des demandes d'asile de personnes migrantes ou demandeuses d'asile met gravement en péril leurs droits fondamentaux.» Le nouveau rapport* d'Amnesty International appelle ainsi l'Union européenne «à renoncer à l'extension de politiques migratoires fondées sur l'externalisation et à privilégier des solutions sûres, légales et

respectueuses des droits humains» à l'opposé donc des mesures prévues par le nouveau Pacte européen. Pour rappel, un accord a été conclu en 2023 entre l'Italie et l'Albanie pour la création de deux centres de détention sous administration des autorités italiennes. Plusieurs centaines de personnes y ont été transférées, «souvent avec un accès limité à une assistance juridique effective

et aux garanties procédurales nécessaires». Amnesty International dénonce: «Les conditions de vie dans ces centres, ainsi que le coût humain des politiques de délocalisation migratoire de l'Italie, ont conduit plusieurs personnes à s'automutiler ou à tenter de se suicider.» L'ONG en appelle à la fin de cet accord et met en garde l'Union européenne «quant aux conséquences désastreuses des

politiques migratoires qui s'appuient de plus en plus sur des pays situés en dehors de ses frontières pour gérer les migrations, au détriment de voies sûres et légales». ■

* Italy: Extraterritorial migration detention and human rights obligations

BRÈVES

DEMANDES D'ASILE DANS LES AMBASSADES

Les routes migratoires de plus en plus dangereuses continuent de tuer tous les jours des innocents. Pour protéger les personnes en exil et enrayer les réseaux de passeurs, le conseiller national socialiste Jean Tschopp a déposé une initiative parlementaire demandant la réintroduction du droit de demander l'asile dans une ambassade ou

un consulat suisse. Cette possibilité avait été supprimée en 2013 dans le cadre de la révision de la Loi sur l'asile. La Commission des institutions politiques du Conseil national, par 17 voix contre 8, propose de rejeter cette initiative estimant que cela entraînerait «une charge administrative importante» et que «la Suisse risquerait de créer un

appel d'air en faisant cavalier seul» à l'échelle européenne. Elle estime que la possibilité de demander un visa humanitaire est suffisante, ce que réfute la minorité de la commission au vu du nombre très faible de sésames accordés. La Chambre basse en débattrait prochainement. ■ AA

LE REGROUPEMENT FAMILIAL, UN CHEMIN DE CROIX

Les obstacles bureaucratiques séparent des familles pendant des années. Or, ces entraves au regroupement familial ne respectent pas les droits humains, spécialement ceux des enfants. Ce constat est issu d'une enquête menée par l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers (ODAE). Celui-ci démontre l'imbricatio

bureaucratique subi notamment par des personnes concernées par l'asile qui ne peuvent fournir les documents nécessaires, car elles devraient les demander au gouvernement qu'elles ont fui. Les procédures des cas documentés dans le rapport* de l'ODAE ont duré entre trois et sept ans. Si on y ajoute les procédures d'asile, certaines familles ont

été séparées pendant une dizaine d'années. L'ODAE demande donc des allègements de preuves, afin que les procédures de regroupement familial ne durent pas plus d'un an. ■ AA

* beobachtungsstelle.ch/fr/hauptmenu-2/cas-observe/tous-les-cas-observe-ordonnes-par-actualite

UNE GRAVE PÉNURIE DE PERSONNEL VA FRAPPER LE MONDE DES SOINS

ÉTUDE Le rapport établi par l'Observatoire suisse de la santé prévoit, d'ici à 2034, une chute du nombre de soignants disponibles dans les hôpitaux et les EMS.

Textes Rocco Zacheo

C'est un rapport ô combien attendu que vient de publier l'Observatoire suisse de la santé (Obsan). Mandatée par la Confédération et les cantons, l'entité s'est penchée pour la quatrième fois depuis 2009 sur le domaine des soins et de l'accompagnement afin de mesurer et de restituer, en chiffres et en graphiques, l'évolution de l'offre et des besoins en personnel dans le secteur. Le dernier exercice du genre, a été publié en 2021. L'actuel rapport – dont les projections portent sur la période 2024-2033/2034 – ne fait pas état d'amélioration significative de la situation. En dépit d'une loi approuvée en 2021 par le peuple, qui préconisait un renforcement des soins infirmiers, tous les indicateurs restent dans le rouge. Ils font notamment état d'un taux inquiétant d'abandon de la profession, qui va de pair avec des besoins en main-d'œuvre toujours plus importants. Le constat s'est affiné dans cette nouvelle étude, qui tient compte pour la première fois, de manière précise, des trajectoires professionnelles et de formation des personnes concernées. En ouvrant les portes des hôpitaux, des établissements médico-sociaux (EMS) et des services d'aide et de soins à domicile, les auteurs de l'étude, Lucas Haldimann et Clémence Merçay, ont pu cartographier un paysage en détresse, comme l'attestent les données chiffrées. Un premier constat, très significatif, ressort de leur analyse: seuls 75% des professionnels fraîchement diplômés en soins infirmiers spécialisés exercent leur profession au sein d'une institution de santé. Ce pourcentage plonge à 47% à l'âge de 40 ans. Dans le niveau secondaire, composé de détenteurs d'un CFC, le pourcentage initial est encore plus bas: 60% des professionnels intègrent une structure de soins, tandis que 40% abandonnent

rapidement cette filière. A 40 ans, la proportion de personnes exerçant leur profession dans une structure de soins n'est plus que de 22%. En tenant compte de l'ensemble des acteurs œuvrant dans le domaine, auxquels s'ajoutent donc les aides en soins et accompagnement, les auxiliaires de santé et le personnel sans formation, l'Obsan estime que 32% des effectifs en poste en 2024 auront quitté leur activité dix ans plus tard.

UN DÉFICIT DE 75 940 POSTES

Traduites concrètement, ces données font état d'une saignée significative: l'Observatoire estime que, chaque année, environ 1300 infirmières et infirmiers se détourneront des institutions de santé, tandis que 900 professionnels titulaires d'un CFC feront de même. Ce mouvement, auquel s'ajoutent les départs naturels à la retraite, va provoquer une pénurie d'une ampleur considérable. D'ici à 2034, le secteur de la santé aura besoin de 123 800 nouveaux professionnels. Or, le solde entre ce chiffre et les effectifs réellement disponibles sera négatif. Dans dix ans, la Suisse affichera un déficit de 75 940 postes. Un autre indicateur, celui du taux de couverture, permet de compléter la description du paysage à venir. Ce taux, qui correspond au rapport entre les besoins de relève dans chaque niveau de formation et la relève disponible, est particulièrement préoccupant: pour les seuls soins infirmiers spécialisés, il est estimé entre 40% et 55% sur la période 2024-2033. Selon l'Obsan, le taux de couverture s'est dégradé, malgré la mise en place de mesures à l'échelle fédérale visant à renforcer le soutien à la formation. L'ensemble de ces projections ouvre des scénarios préoccupants, surtout si on les met en regard des données démographiques de l'Office fédéral de la statistique. Selon ce dernier, le pays comptera, d'ici à 2040, deux fois plus de personnes âgées de plus de 80 ans.



PIERRE NOVERAZ/ARCHIVES

Selon le rapport de l'Obsan, seuls 75% des personnes fraîchement diplômées en soins infirmiers spécialisés exercent leur profession au sein d'une institution de santé.

De manière mécanique, les besoins en soins de longue durée connaîtront eux aussi une augmentation, de 43%. Sans entrer dans le détail des mesures

concrètes susceptibles d'inverser la tendance, l'Observatoire suisse de la santé préconise quatre leviers sur lesquels agir: «Le recrutement en vue

d'une formation, la promotion de la formation pratique, le maintien du personnel en poste et le déploiement optimal des compétences». ■

«IL FAUT PRÉSERVER LE DROIT INALIÉNABLE AUX SOINS»

Enrico Borelli, coresponsable national de la branche des soins chez Unia, livre son analyse à la suite de la publication du rapport de l'Observatoire suisse de la santé.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelles conclusions tirez-vous à la lecture de cette publication?

Les données du rapport sont très préoccupantes puisqu'elles montrent concrètement que rien n'a été fait pour renforcer l'attractivité des professions liées à la santé depuis l'adoption, par le peuple, de l'initiative de 2021 «Pour des soins infirmiers forts». L'accès à des soins de qualité est un droit inaliénable, il faut le rappeler. En ce sens, il est temps que les acteurs politiques s'emparent de la

problématique de la grave pénurie de personnel en allant plus loin que les efforts consentis dans le domaine de la formation des nouveaux soignants. Car à quoi sert-il de renforcer ce domaine s'il n'y a pas, d'autre part, une amélioration des conditions de travail permettant de retenir les travailleuses et les travailleurs après leur cursus dans les écoles?

Quelles sont les revendications portées par le syndicat?

Nous réclamons depuis longtemps déjà un meilleur ratio entre le nombre de patients et le personnel soignant présent. Il est également important de diminuer les charges de travail et d'aménager les horaires, sans que cela n'ait d'impact sur les salaires. Enfin, nous estimons nécessaire une plus grande implication du personnel dans la prise de décisions, car

les soignants connaissent mieux que quiconque les besoins et les pistes à suivre pour restructurer le secteur. En incluant les acteurs de terrain dans ce processus de refonte, nous obtiendrons de meilleurs résultats.

Comment s'articulera à l'avenir l'action syndicale dans ce domaine?

Le personnel appelle à une grande journée de mobilisation le 14 juin 2027, dans le cadre de la grève féministe. A cette occasion, la population ainsi que les acteurs de la société civile et les associations de toutes sortes sont invités à se joindre au mouvement pour défendre un droit qui nous concerne toutes et tous. Il faut apporter des réponses concrètes à la crise systémique que nous traversons actuellement. ■

Licenciements chez Novartis: Unia s'oppose

INDUSTRIE Le géant suisse de l'industrie pharmaceutique a annoncé la fermeture d'un site dans le canton de Bâle et près de 130 suppressions de postes. Le syndicat exige un retour en arrière.

Massimo Greco

C'est un nouveau coup dur pour les travailleurs du groupe pharmaceutique Novartis. Le site de Kleinbasel, à Bâle-Ville, devrait fermer



THIERRY FORCHET

ses portes prochainement, a annoncé l'entreprise mercredi 2 septembre. Près de 200 personnes y travaillent actuellement et 130 employés devraient perdre leur emploi. Une annonce qui fait malheureusement écho à de nombreuses autres émises ces derniers mois par le géant bâlois. Depuis 2018, Novartis a supprimé près de 3000 postes en Suisse, rapporte Unia dans un communiqué. «Le rythme de réduction des activités de production et le nombre élevé de salariés concernés font craindre que la direction mondiale de Novartis ne remette fondamentalement en question la production en Suisse», s'alarme le syndicat. Afin de protéger les emplois dans le pays, Unia s'engage, avec la commission du personnel et des salariés, en faveur du transfert des postes dans une autre usine du nord-ouest de la Suisse. Le syndicat exige par ailleurs que Novartis renonce à tout licenciement. «Les responsables politiques doivent intervenir davantage et veiller à la préservation des emplois, ajoute Unia. Une entreprise comme Novartis, qui bénéficie de conditions fiscales avantageuses et de la qualité des infrastructures suisses, doit en contrepartie être tenue d'investir dans la recherche, le développement et la production en Suisse.» ■

ÉCLAIRAGE



LA NEUTRALITÉ SUISSE DANS LES URNES

Manon Todesco

Que demande l'initiative populaire «Sauvegarder la neutralité suisse»?

Elle veut inscrire dans la Constitution une neutralité «perpétuelle et armée». Pour ce faire, elle prévoit que la Suisse n'adhère à aucune alliance militaire ou de défense, sauf si elle est directement attaquée. Le texte interdit également au pays de participer à des sanctions non militaires contre un Etat en guerre. Les seules sanctions qui seraient compatibles avec une véritable neutralité sont celles décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Quels sont les arguments des initiateurs?

Lancée par l'association Pro Suisse avec le soutien de l'UDC, l'initiative estime que la neutralité a été affaiblie ces dernières années. Ses auteurs jugent que la reprise des sanctions de l'Union européenne contre la Russie après l'invasion de l'Ukraine a remis en cause la crédibilité de la Suisse comme Etat neutre. Selon eux, une neutralité plus stricte renforcerait la sécurité du pays,

préservait son indépendance vis-à-vis des grandes puissances et garantirait sa capacité à offrir ses bons offices, comme la médiation ou la représentation d'intérêts étrangers.

Pourquoi le Conseil fédéral s'y oppose-t-il?

Ce dernier recommande de rejeter l'initiative sans lui opposer de contre-projet, estimant qu'elle rendrait la politique étrangère suisse trop rigide. Le Conseil fédéral dit être convaincu de la valeur de la neutralité pour la Suisse, mais il défend la pratique actuelle, qui lui laisse une marge de manœuvre pour adapter cette neutralité aux crises internationales. Selon lui, inscrire des règles aussi strictes dans la Constitution limiterait la capacité de la Suisse à défendre ses intérêts, à coopérer avec ses partenaires et à réagir aux évolutions de la situation mondiale. Le gouvernement craint aussi qu'une interdiction quasi générale des sanctions n'affaiblisse la crédibilité internationale de la Suisse et ne réduise son influence diplomatique. Les électeurs sont appelés à se prononcer le 27 septembre prochain. ■

MOVENDO

L'Institut de formation des syndicats



Il reste des places pour ces cours et bien d'autres.
Toutes les informations sur www.movendo.ch

Vous n'avez pas encore pris de cours en 2026?
Voici quelques cours qui pourraient vous intéresser

Cours tout public

Prévoyance vieillesse

La retraite, ça se prépare avant!

7 et 8 décembre Chexbres, Hôtel Préalpina

Droit/Communication

Comment faire aboutir ses demandes sur son lieu de travail

16 et 17 novembre Ste-Croix, Hôtel de France

Parler en public, le débat

2 novembre Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel

Droit des étrangers-ères: situation et perspectives

5 et 6 novembre Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel

Services publics

Gérer les agressions dans les services publics - asa

15 et 16 octobre Morges, Hôtel La Longeraie

Nouvelles technologies

IA au quotidien

4 novembre Lausanne, Hôtel Aquatis

Mon RH est une IA! Technologies numériques et emploi

23 et 24 novembre Ste-Croix, Hôtel de France

Retrouvez nos webinaires gratuits et l'ensemble de nos cours sur www.movendo.ch

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.
Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:
www.movendo.ch, téléphone 058 218 00 00, info@movendo.ch

**WWW.
EVENEMENT.CH**

MANIFESTONS!

Pour que toutes les vies soient protégées, en particulier les plus vulnérables.

Pour une transformation en profondeur du système économique afin de réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre.

Pour que l'urgence climatique soit traitée en priorité absolue, aux niveaux politique, budgétaire, social et économique.



PAS DE TÊTES À 50 DEGRÉS!

18 SAINT-GALL
19 GENEVE
19 CROPETTES
25 BALE
25 ZURICH
19 BADEN
19 RIPONNE
25 LUCERNE
25 THOUNE
25 BERNE
20 FRIBOURG
25 NEUCHÂTEL
25 COIRE
25 BIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SECTEUR DE LA RESTAURATION

28 septembre 2026 / 18H00

Tu veux en savoir plus sur tes droits en tant que travailleur-euse du secteur de la restauration ?

Rejoins notre assemblée !

Syndicat Unia Vaud
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Salle B20



Inscriptions via le QR Code ou à
audrey.petoud@unia.ch / 079.875.36.82

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SECTEUR DE LA RESTAURATION

28 septembre 2026 / à 18h

Au Syndicat Unia à la Riponne (Salle B20)

C'est quoi Unia ?

Le syndicat Unia est une association de **défense des droits des travailleurs et travailleuses**. Nous sommes signataires de la convention collective de travail de l'hôtellerie et la restauration qui dicte et améliore les conditions de travail dans ce secteur. Unia défend tes droits individuellement et collectivement. Devenir membre est important pour te protéger et pour **améliorer notre rapport de force face aux patrons**.

Pourquoi venir à cette assemblée ?

Cette AG est importante pour les travailleurs et travailleuses du secteur de la restauration car nous allons aborder ensemble **les conditions de travail de ce secteur** (santé et sécurité au travail, horaires, etc.) et vous informer de **vos droits**.

De plus, la Convention collective de la restauration étant en pleine négociation, il est essentiel que **votre voix soit entendue**.

Cette assemblée sera l'occasion de :

- Faire le point sur les négociations en cours et les améliorations envisagées
- Echanger sur les réalités de terrain
- Réfléchir sur de futures améliorations pour les conditions de demain

Apéritif à la fin de l'Assemblée !

Votre participation compte. Ensemble, faisons avancer nos droits et construisons un avenir plus juste pour tout le personnel de la restauration.

Contact et inscriptions : audrey.petoud@unia.ch /
079.875.36.82

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. +41 21 321 14 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Silvia Locatelli

RÉDACTEUR EN CHEF
Rocco Zacheo

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Antoine Grosjean

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Rocco Zacheo,
Antoine Grosjean, Aline Andrey,
Massimo Greco, Manon Todesco

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
Sonya Mermoud, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 44 890 exemplaires

POUR DES SALAIRES DÉCENTS, CONTRE LE REPLI SUR SOI ET L'EXCLUSION

La stratégie des syndicats en matière de politique migratoire, expliquée par Vasco Pedrina, ancien co-président d'Unia, et Daniel Lampart, coresponsable du secrétariat de l'Union syndiale suisse.

TRIBUNE

Ces dernières années, les syndicats se sont fermement opposés à toutes les initiatives visant à réguler l'immigration par des contingents, le statut de saisonnier ou d'autres restrictions administratives. Dernier exemple en date: la récente initiative de l'UDC sur la durabilité. Pourquoi une telle opposition? Parce que traiter moins favorablement les personnes immigrées finit par nuire à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. Aujourd'hui, Suisses et immigré-e-s travaillent souvent côte à côte et 37% des heures de travail sont effectuées par des personnes actives qui n'ont pas la nationalité suisse. Les syndicats se battent pour que l'ensemble des salarié-e-s bénéficient de salaires et de conditions de travail décentes, refusant l'exclusion et le repli sur soi.

Il n'en a pas toujours été ainsi. A l'époque de l'initiative Schwarzenbach en 1970 et dans les années qui ont suivi, les appels à «lutter contre la surpopulation étrangère» et à «plafonner» l'immigration étaient courants jusque dans les directions syndicales. Syndicaliste et homme politique tessinois d'une nouvelle génération, Ezio Canonica (1922-1978) inaugura un changement de cap dans la politique syndicale et devint ainsi le principal adversaire de James Schwarzenbach. Dès les années 1960, on prit progressivement conscience que la migration n'était pas un phénomène temporaire, contrairement à ce qu'avaient pu laisser penser les crises récurrentes de l'entre-deux-guerres et les faibles niveaux d'immigration qui les avaient accompagnées. Dans une Suisse en pleine croissance et un monde de plus en plus internationalisé, la migration était devenue une réalité durable. En toute logique, on commença à organiser syndicalement les travailleuses et les travailleurs immigrés systématiquement. Dans sa grande majorité, l'immigration n'entraînait pas en concurrence avec la main-d'œuvre locale. Le travail des personnes immigrées était,

au contraire, complémentaire de celui des Suisses et permettait à ces derniers de gravir plus rapidement les échelons au sein des entreprises.

Faute de contrôles suffisants, les mauvaises conditions de travail, les pressions sur les salaires et le travail au noir étaient monnaie courante sous l'ancien système des contingents. Ces abus résultaient avant tout des pratiques déloyales de certaines entreprises et du laisser-faire des autorités. Afin de lutter efficacement pour l'égalité des salaires et des droits, les syndicats misèrent dès lors toujours davantage sur la compréhension mutuelle et la solidarité, avec pour objectif de promouvoir une véritable politique d'intégration sociale et sociétale.

LE TOURNANT DES BILATÉRALES

Dans les années 1990, un tournant décisif s'est opéré avec l'élaboration des accords bilatéraux et l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Pour une économie ouverte comme celle de la Suisse, mais aussi afin de défendre les salaires et les emplois, un rapprochement avec l'Europe était indispensable. La libre circulation a permis à de nombreux travailleurs et travailleuses venus de l'UE de bénéficier de droits de séjour plus stables, en lieu et place de statuts précaires et du travail au noir. Dans le même temps, une chose était claire pour les syndicats: les salaires suisses devaient être protégés. L'ouverture devait profiter à l'ensemble des employé-e-s, mais cela supposait une protection efficace des salaires. Celle-ci est ainsi devenue l'un des piliers des Bilatérales I. Elle constitue la meilleure clause de sauvegarde contre la sous-enchère salariale et empêche les employeurs de recruter de la main-d'œuvre à l'étranger au détriment des salarié-e-s qui travaillent déjà en Suisse. Pour autant, la question de l'immigration reste un sujet sensible au sein des syndicats. Contrairement à ce qu'affirme Rico Bandle dans son article paru dans la NZZ le 12 juin, ceux-ci ne défendent nullement le principe selon lequel «plus il y a de migrantes, mieux c'est». Faire respecter la protection des



OLIVIER VOGEL/SANGARCHIVES

La libre circulation a permis à de nombreux travailleurs et travailleuses venus de l'UE de bénéficier de droits de séjour plus stables, en lieu et place de statuts précaires et du travail au noir, rappellent Vasco Pedrina et Daniel Lampart.

salaires n'est pas chose aisée tant que des cantons tels que Zurich renoncent à intervenir en cas de dumping salarial, voire le cautionnent par des décisions hautement contestables, comme dans le cas d'AirBaltic. Parallèlement, les faits montrent que ni notre ancien système de contingents ni les dispositifs bureaucratiques de pilotage mis en place à l'étranger, notamment dans le contexte du Brexit, n'ont produit les résultats escomptés. Ils freinent une croissance de qualité et favorisent le travail au noir ainsi que la dégradation des conditions de travail. Le «non» clair à l'initiative de l'UDC a permis d'éviter le pire pour les travailleuses et les travailleurs. Mais aussi réjouissant soit-il, ce résultat ne suffit pas. Même avec la libre circulation des personnes, la Suisse conserve toute la latitude nécessaire pour améliorer

la situation des salarié-e-s. Elle doit simplement veiller à ne pas instaurer de discrimination fondée sur la nationalité.

VIVRE DE SON SALAIRE

Quiconque travaille doit pouvoir vivre de son salaire. Toute personne ayant achevé un apprentissage doit pouvoir envisager de fonder une famille. C'est pourquoi les métiers exigeant un apprentissage doivent garantir un salaire d'au moins 5000 francs par mois. La situation des travailleuses et des travailleurs âgés doit, elle aussi, s'améliorer. En cas de chômage, les ORP doivent leur apporter un soutien plus actif dans la recherche d'un nouvel emploi. Quant aux salarié-e-s âgé-e-s qui comptent de longues années de service, ils doivent bénéficier d'une meilleure protection contre le licenciement.

Les cantons doivent par ailleurs appliquer plus rigoureusement les mesures de protection des salaires. Dans le cadre des mesures d'accompagnement, le SECO exerce la haute surveillance et doit veiller à ce que les cantons s'acquittent effectivement de leurs obligations.

La prochaine étape dans le dossier européen sera celle des Bilatérales III. Au terme d'après négociations avec l'UE, mais aussi avec la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux, une solution a pu être trouvée pour garantir la protection des salaires. Le dossier est désormais entre les mains du Parlement. Les syndicats attendent de lui qu'il reprenne intégralement le compromis négocié. ■

Vasco Pedrina et Daniel Lampart

Entre femmes et hommes, l'égalité salariale reste à conquérir

REVENUS L'analyse de l'Office fédéral de la statistique met en lumière d'importants écarts. Les syndicats réclament davantage de contrôles et des sanctions pour inverser la tendance.

Rocco Zacheo

Ily a précisément trente ans, une loi ambitieuse voyait le jour en Suisse, consacrant le principe de l'égalité entre femmes et hommes. Ce dispositif légal est-il réellement efficace et correctement appliqué? La question se pose à la lecture des données relatives aux salaires, et plus particulièrement de l'analyse publiée à ce sujet par l'Office fédéral de la statistique. Divulgué le 31 août, le document fait état d'une très légère amélioration: l'écart salarial entre les sexes est passé de 16,2% en 2022 à 15,7% en 2024. Mais ce pourcentage demeure élevé et pousse l'Union syndicale suisse (USS) à réclamer des mesures drastiques pour inverser la tendance. Concrètement, l'enquête révèle que les femmes gagnent en moyenne 1364 francs brut de moins que les hommes par mois. Une partie seulement de cet écart s'explique par des facteurs structurels, tels que le niveau de formation, le nombre d'années de service ou encore la position

hiérarchique au sein d'une entreprise. Dans cette analyse, le secteur privé affiche un écart moyen de 17,2%, avec

toutefois d'importantes variations selon les branches. Ainsi, l'écart atteint 7,9% dans l'hôtellerie-restauration,



L'écart de salaire inexplicable est en moyenne de 640 francs brut par mois en défaveur des femmes.

16,9% dans le commerce de détail et 17,2% dans l'industrie des machines. Il prend une dimension bien plus importante dans les activités financières et d'assurance, où il s'élève à 30,6%. Quant au secteur public, qui comprend les administrations de la Confédération, des cantons et des communes, l'écart moyen est de 12,8%, soit un point de moins qu'en 2022.

UN SECTEUR PRIVÉ PLUS DÉGRADÉ

L'autre partie de l'écart global demeure, elle, inexplicable, car elle ne peut être attribuée à des facteurs structurels. A profils comparables entre femmes et hommes, la différence s'élève globalement à 6,5%, contre 7% en 2022. En termes concrets, cela signifie que les femmes gagnent en moyenne 640 francs brut de moins par mois que les hommes. Là encore, le secteur privé présente une situation plus dégradée, avec un gap de revenu mensuel de 644 francs au détriment des femmes, soit un écart de 6,7%. L'hôtellerie-restauration est la branche la moins touchée, avec une différence de

191 francs. Celle-ci atteint toutefois 606 francs dans le commerce de détail, 829 francs dans l'industrie des machines et 1506 francs dans les activités financières et d'assurance. Réagissant à ces chiffres, l'USS rappelle dans un communiqué que «l'écart inexplicable plus élevé chez les femmes mariées confirme que le mariage et la maternité freinent fortement la progression des salaires des femmes et creusent durablement l'écart salarial avec les hommes». La faitière appelle à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, notamment à travers des mesures structurelles visant à renforcer et à rendre moins coûteux l'accueil extrafamilial des enfants. Elle réclame également davantage de contrôles et des sanctions en cas d'infraction à la loi. Enfin, elle dénonce les attaques contre les salaires minimums légaux, estimant qu'elles portent atteinte à l'égalité salariale «et creusent davantage l'écart salarial entre les sexes». ■

«C'EST UN MOUVEMENT DE PROTESTATION INÉDIT»

BALKANS En Albanie, la «révolution des flamants roses» continue de battre le pavé. Depuis la chute du communisme, jamais le pays n'avait connu une telle mobilisation citoyenne.

Aline Andrey

Depuis le 31 mai, chaque soir, des milliers d'Albanais défilent dans les rues de Tirana, et d'ailleurs. Un énième projet immobilier de luxe, celui financé par Jared Kushner (le gendre de Donald Trump), dans une réserve naturelle où vivent des flamants roses a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase du mécontentement général... Depuis, les revendications visent à un véritable changement de société. «C'est un mouvement de protestation inédit», souligne Jean-Arnault Dérens, corédacteur en chef du *Courrier des Balkans*, en introduction d'un webinaire sur la «révolution des flamants roses» réunissant plusieurs spécialistes de la région le 27 août dernier, au 89^e jour de la mobilisation*. Sa camarade, Ilda Mara, directrice d'Art & Trashëgimi et collaboratrice du journal en ligne, rappelle: «Le projet opaque sur l'île de Sazan et les lagunes de Narta a mis le feu aux poudres. C'est le détonateur face à une exaspération profonde contre le premier ministre Edi Rama, contre la privatisation de l'Albanie et une dérive oligarchique. D'ailleurs, la répression est forte contre les manifestants lorsqu'ils s'approchent du Parlement. Le flamant rose est devenu le symbole d'une Albanie qui n'est pas à vendre.» Elle souligne qu'en 2024, une nouvelle loi, contre laquelle s'érigent les mouvements écologiques, facilite les grands projets touristiques. Entre corruptions et blanchiment d'argent, le bétonnage du pays est en cours.

REMISE EN CAUSE DU CAPITALISME

Fatos Lubonja, journaliste, essayiste, ancien détenu politique de la dictature et porte-parole du mouvement, explique: «C'est le système économique et politique en place depuis 35 ans qui est remis en cause. Ce n'est plus seulement une question environnementale, mais une remise en cause du capitalisme prédateur construit en

Albanie par et pour les oligarques et des régimes corrompus internationaux qui voient notre pays comme un état vassal. C'est un cas extrême de néolibéralisme.» Pour le militant, les manifestations ne sont pas le gage d'une Albanie véritablement démocratique, comme veut le faire croire Edi Rama. «Si elle l'était, le projet Kushner n'aurait même pas été pensé», assène-t-il, en soulignant toutefois le mérite de ce scandale: avoir réveillé les Albanais de leur long coma.

Face au risque d'atomisation du mouvement par le régime, Fatos Lubonja en appelle au soutien de la communauté européenne (l'Albanie est candidate à l'entrée à l'UE) encore trop silencieuse. «La complaisance de l'UE vis-à-vis du Gouvernement albanais est grave», renchérit Jean-Arnault Dérens, avant de donner la parole à Sébastien Gricourt, codirecteur de l'Observatoire des Balkans de la Fondation Jean-Jaurès. Pour celui-ci, le silence de l'UE vient notamment de la peur d'ouvrir une brèche dans laquelle l'extrême droite pourrait s'engouffrer afin de contrer l'élargissement. Et si le spécialiste constate quelques visites de députés européens, écologistes, d'extrême gauche et du centre, il précise: «Pour les socialistes, il est difficile de dénoncer un parti frère.» Reste que, si Edi Rama a été élu sous la bannière socialiste, Ilda Mara rappelle que le Premier ministre a incité des investisseurs italiens à venir en Albanie en leur disant: «Il n'y a pas de syndicat, personne ne va vous embêter!»

LE RAS-LE-BOL DE LA CORRUPTION

Les intervenants du webinaire soulignent l'importance du Parquet anticorruption connu sous l'acronyme SPAK et de la justice pour contrer le narcotrafic, le blanchiment d'argent et développer un Etat de droit. Toutefois, Fatos Lubonja nuance: «Pourquoi Edi Rama n'a pas peur de SPAK? Cinq fois plus de permis de construire ont été distribués cette année, alors que les



Depuis le 31 mai, manifestantes et manifestants se retrouvent chaque fin d'après-midi sur la place Skanderbeg, avant de défiler dans les rues de Tirana jusque tard dans la nuit.

buildings et les resorts servent au blanchiment d'argent du crime organisé. Le SPAK a été utilisé comme une propagande pour dire que l'Albanie avance. Mais il n'en fait pas assez. Sous Rama, un million d'Albanais ont émigré...» Il ajoute: «Un des slogans les plus répétés – “Rama en prison, Berisha en prison!” – est une condamnation des trente-cinq dernières années dominées par ces deux politiciens. Quand les manifestants parlent de révolution, ils attendent surtout un renouvellement des élites politiques.» «Beaucoup de jeunes brandissent des pancartes avec le message: Je proteste, car je ne veux pas émigrer!» abonde Jean-Arnault Dérens, déplorant l'émigration des forces vives de l'Albanie. «C'est une hémorragie, appuie Ilda Mara. La jeunesse demande des comptes au gouvernement et à la justice. Mais elle ne reçoit aucune réponse. Il s'agit d'organiser des élections libres.»

Le parallèle est fait avec la Serbie. Après deux ans de manifestations, le président Vučić organise enfin des élections anticipées en octobre prochain.

DE L'AVENIR DES BALKANS

«Si ces mouvements de masse en Albanie comme en Serbie échouent, on peut s'attendre à de nouvelles vagues de désillusion et d'émigration, ainsi qu'à une perte de crédibilité pour l'Union européenne... C'est l'avenir des Balkans qui se joue dans la réussite de ce type de révolution pour un renouveau de la démocratie», conclut Jean-Arnault Dérens, pour qui la mort du criminel de guerre Ratko Mladic, fin août, est un signe. «Il faut cesser de ressasser le passé et inventer un avenir!» Fatos Lubonja en appelle à une révolution culturelle et à un changement d'économie. «Dans les années 1990, l'Albanie est sortie du communisme et de son économie alimentaire.

Beaucoup sont partis. Beaucoup ont commencé à s'enrichir à travers le crime, le trafic de drogues. On a construit une économie basée sur le blanchiment d'argent. On a embrasé l'idée de Thatcher qu'il n'y a pas de société, seulement des individus. On a subi l'atomisation de la société.» Si Sébastien Gricourt est heureux du réveil albanais, il craint les conséquences d'un échec. Ilda Mara, elle, ne perd pas espoir: «Quand les institutions sont opaques et que la terre devient une marchandise, les citoyens peuvent encore se lever!» Fatos Lubonja qui se définit lui-même comme un optimiste tragique, souligne: «Même en prison, je me disais: “Tu fais ce que tu dois, adviene que pourra!” Maintenant, je vais me rendre sur la place, comme tous les soirs...» ■

* A écouter sur: courrierdesbalkans.fr/pays/albanie

L'avenir de Nestlé Waters se précise, sans dissiper les craintes

RESTRUCTURATION La multinationale veveysanne a finalement trouvé un partenaire pour investir dans sa filiale. La consultation du personnel vient de commencer.

Antoine Grosjean

Cela fait plus d'un an que le personnel de Nestlé Waters attend de savoir à quelle sauce il sera mangé. Si aujourd'hui son avenir semble un peu moins flou, des craintes subsistent néanmoins. Le 23 juillet, Nestlé a diffusé un communiqué de presse annonçant avoir trouvé un partenaire pour exploiter sa division des eaux et boissons. Précisons qu'en l'état, il ne s'agit pas d'un reprenneur, puisque la multinationale veveysanne sera détentrice de 50% du capital de l'entité qui va être créée pour gérer les activités de Nestlé Waters, laquelle regroupe plus de trente marques, dont Perrier, San Pellegrino,

Vittel, Contrex ou encore Henniez. Cette coentreprise, baptisée Peranel et pesant 4,5 milliards de francs, appartiendra donc pour moitié au géant suisse de l'agroalimentaire et pour moitié à Platinum Equity, un fonds d'investissement américain spécialisé dans les fusions, les acquisitions et la gestion opérationnelle des entreprises. La nouvelle entité, dont le siège sera à Paris, aura à sa tête Muriel Lienau, l'actuelle directrice générale de Nestlé Waters. La filiale, dont la rentabilité est inférieure à celle du groupe, a fait l'objet ces derniers temps de polémiques, notamment à propos de ses méthodes illégales de filtration de l'eau.

SALARIÉS MOBILISÉS

Rappelons que l'annonce par Nestlé de la recherche d'un partenaire avait mobilisé les salariés et les salariés de Nestlé Waters – plus de 5500 personnes en Europe et 33 000 dans le monde entier – dont des délégations venues

des quatre coins du Vieux-Continent avaient manifesté en septembre 2025 devant le siège de Nestlé, à Vevey, pour dire que «leur avenir n'est pas à vendre». Tous redoutaient que l'opération ne se solde par des fermetures d'usines, des suppressions d'emplois et la remise en cause des acquis sociaux. En août, certains de leurs représentants ont rencontré la direction de Nestlé, dans le cadre de la procédure de consultation des employés – qui va durer deux mois et est obligatoire dans ce genre d'opération. Christophe Kauffmann, coordinateur syndical CFDT pour Nestlé en France et coprésident du Comité d'information et de consultation européen de Nestlé (CICEN), a participé à cette réunion. «S'ils veulent que les salariés soient pleinement rassurés, il faudra qu'ils prennent des engagements écrits et sur la durée, déclare-t-il. Nous voulons avoir la certitude que, dans chaque pays où Nestlé Waters a des activités,

les accords conclus sur les salaires, les effectifs, les retraites ou le droit de participation seront maintenus. On nous le promet aujourd'hui, mais que se passera-t-il si un jour Platinum Equity exige davantage de rendement?» Christophe Kauffmann déplore à ce propos qu'aucun représentant du fonds d'investissement américain n'ait été présent lors de cette rencontre. De plus, pour lui, la future répartition des rôles entre celui-ci et Nestlé n'est pas très claire.

INQUIÉTUDES CHEZ HENNIEZ

«La direction de Nestlé se veut rassurante, mais pour l'instant, nous n'avons pas de garanties, confirme Fiona Donadello, secrétaire syndicale d'Unia Vaud dans le secteur de l'industrie. En Suisse, il y a de grandes interrogations sur le maintien de la convention collective de travail, des contrats individuels et du fonds de retraite. On nous dit qu'il y aura une période de transition

de deux ans, mais au-delà, on ne sait pas trop ce qu'il va se passer.» Même son de cloche du côté des employés de Nestlé Waters. «On nous dit que nos conditions de travail seront préservées, mais il reste des choses à clarifier, note Timo Stoyer, membre de la commission du personnel d'Henniez. Et puis, nous craignons que des marques locales comme Henniez, dont le chiffre d'affaires a beaucoup diminué, ne soient sacrifiées au profit des deux grosses marques que sont Perrier et San Pellegrino.» Les délégués syndicaux ont mandaté un cabinet d'expertise pour analyser la création de cette coentreprise. La prochaine rencontre avec la direction de Nestlé devrait avoir lieu fin septembre, et le personnel a jusqu'à fin octobre pour donner son avis sur cette opération financière. ■

VALAIS

Unia se mobilise pour les salaires des apprentis.

PAGE 11



CULTURE

Les Editions d'en bas fêtent cinquante ans d'activités engagées.

PAGE 12



PAUSE CAFÉ

Vincent Muller l'a vécu, l'union des travailleurs fait la force.

PAGE 14

LES SYNDICATS VAUDOIS UNIS CONTRE LA DESTRUCTION DU BIEN COMMUN

VOTATIONS Les Vaudois se prononceront le 27 septembre sur l'initiative 12%. La baisse d'impôts prévue ne bénéficierait qu'aux plus riches, dénoncent les représentants des travailleurs.

Textes Massimo Greco

Un bruit sourd s'échappe de la salle Jean-Jaurès, à la Maison du Peuple de Lausanne. A l'intérieur, plusieurs représentants des syndicats vaudois – du secteur privé comme du service public – s'affairent, à grands coups de poing, à coller une affiche contre le mur qui se trouve derrière eux. La conférence de presse syndicale contre l'initiative ultralibérale des 12% n'a même pas commencé et tout est dit: les salariés doivent s'unir contre cette attaque qui les touchera tous, qu'ils soient fonctionnaires ou usagers des services publics. Unia, SPV (Société pédagogique vaudoise), SSV (Syndicat de la sûreté vaudoise), SEV (Syndicat du personnel des transports), Syndicom, SSP (Syndicat des services publics), Fédération syndicale SUD, AVIVO et même l'USS (Union syndicale suisse) en la personne de son président Pierre-Yves Maillard... la liste des organisations présentes ce jeudi 27 août – qui parlent au nom de leurs dizaines de milliers de membres – est longue. «Tous les employés seront touchés quotidiennement par les coupes qu'implique cette initiative, si elle est acceptée, a résumé Raphaël Ramuz, secrétaire syndical au SSP Vaud. Il y a une solidarité entre salariés du public et ceux du privé, car chacun sait

bien que la dégradation des conditions de travail des uns ne va pas améliorer celles des autres. Au contraire, ce sera un prétexte pour donner un coup de vis dans toutes les branches.»

DES COUPES QUI SE RESSENTIRONT

Il faut dire que les effets attendus en cas de «oui» sont dramatiques. Education, soins, transports publics ou sécurité: tous les services de l'Etat, dont chaque Vaudois profite, sont en danger. «Nous sommes déjà sous pression, alerte Lucie Kemmling, coprésidente de la SPV. Le plus gros risque, c'est de voir le nombre d'élèves par classe augmenter, avec pour conséquence moins de disponibilité pour les élèves et donc un moins bon apprentissage pour eux. On ne pourra pas faire plus avec moins de moyens.» Elle est rejointe dans son raisonnement par Ludovic Vienne, président du SSV. «Le Conseil d'Etat chiffre la diminution des recettes fiscales provoquée par l'initiative à 272 millions de francs par année. C'est plus que le coût de toute la Police cantonale vaudoise. Cela signifie concrètement que certaines affaires seront classées, faute d'enquêteurs. Quand les moyens manquent, on sait que ce sont les enquêtes de fond qui sont sacrifiées.» Notons que ce manque à gagner de 272 millions de francs s'ajoute aux baisses de revenus déjà enregistrées ces dernières années. Le Conseil d'Etat



Huit organisations syndicales se sont réunies à la Maison du Peuple de Lausanne pour dénoncer les dangers de l'initiative 12%.

à majorité de droite a déjà fait passer une baisse d'impôts de 5%, qui profite principalement aux contribuables les plus aisés et aux entrepreneurs. Et ce sera encore plus le cas avec l'initiative

12%, puisqu'à ces 5% s'ajouteront 7% de diminution de l'impôt sur le revenu et 12% de baisse de l'impôt sur la fortune. Il suffit d'ailleurs de se rendre sur le site des initiants afin de savoir pour

qui a été créé ce texte. La section témoignages, qui doit montrer la réalité de Vaudois broyés par l'impôt n'expose en fait... que des patrons. ■

QUESTIONS RÉPONSES

TROIS QUESTIONS À ARNAUD BOUVERAT, SECRÉTAIRE RÉGIONAL UNIA VAUD

Huit organisations syndicales dénoncent l'initiative 12%.

C'est rare de voir une telle union?

Nous travaillons souvent ensemble, mais être tous réunis pour une conférence de presse spécifiquement syndicale, c'est assez exceptionnel, en effet. A mes yeux, cela montre la gravité de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Un «oui» le 27 septembre aurait des conséquences désastreuses pour de très nombreux Vaudois et Vaudoises.

On parle de coupes potentielles dans le secteur public. Pourquoi Unia milite-t-elle activement contre cette initiative?

Parce que tout le monde subira ces coupes. On sait que les prestations complémentaires (PC) famille ou les subsides seront attaqués si l'Etat doit faire des économies. Or, nos membres sont parmi les premiers bénéficiaires de ces mesures, car beaucoup d'entre eux sont des travailleuses et des travailleurs aux revenus modestes. Ils

sont par ailleurs des usagers des services publics dans lesquels on coupera. Les quelques francs qu'ils «gagneront» sur leur fiche d'impôts ne compenseront pas les prestations auparavant publiques qu'ils devront payer si l'initiative passe.

Des travailleurs pourraient aussi être touchés plus directement?

Oui, parce que les entreprises publiques ou subventionnées font aussi appel à des sociétés privées

pour certaines tâches. Je pense par exemple aux blanchisseuses. Les hôpitaux sont de très gros clients dans cette branche. Or, si les hôpitaux doivent faire des économies, la pression sera aussi reportée sur l'entreprise de blanchisserie lors de l'attribution du marché public. Et la société reportera, elle aussi, cette pression sur ses employées. C'est un mécanisme qu'on voit déjà, et qui s'accroîtra en cas de «oui». ■

QUELLE BAISSÉ, POUR QUI?

Si l'initiative est acceptée, selon les calculs du Canton, une famille avec deux enfants qui gagne 80 000 francs brut par an économiserait 2 francs d'impôts par année. Au contraire, l'Etat ferait un beau cadeau à la même famille si elle gagnait 325 000 francs par an. Avec l'initiative, ce ménage paierait 1320 francs d'impôts en moins chaque année. ■

Les locataires en danger à Genève

IMMOBILIER Sous prétexte de faciliter l'accès à la propriété, une loi veut supprimer des protections contre les congés-ventes, dénonce l'ASLOCA. Les Genevois votent le 27 septembre.

Massimo Greco

Les Genevois sont appelés aux urnes le 27 septembre pour déterminer s'ils souhaitent sauvegarder certaines mesures de protection contre la spéculation immobilière. La gauche et l'Association des locataires (ASLOCA) ont lancé un référendum contre une loi acceptée par le Grand Conseil en décembre 2025. Celle-ci

aurait pour but – selon les milieux libéraux – de permettre à un locataire souhaitant librement acheter son appartement de le faire. Pour y parvenir, plusieurs garde-fous seraient supprimés. Aujourd'hui, dans la plupart des ventes, l'administration doit effectuer un arbitrage entre les intérêts de l'acheteur et le maintien du parc locatif. Cette surveillance sauterait, tout comme l'obligation d'obtenir l'accord de 60%

des autres locataires lors de la vente d'un appartement. Des outils qui protègent contre les congés-ventes, une pratique interdite à Genève depuis des dizaines d'années. Pour Christian Dandrès, juriste à l'ASLOCA Genève, l'idée selon laquelle ce texte permettra aux locataires de devenir plus facilement propriétaires est un leurre. «Cette loi donnera la possibilité au propriétaire de résilier pour

relouer à un tiers pistonné en vue de la vente. Les proches et amis du propriétaire pourront ainsi spéculer plus tard.» Et ce malgré le plafonnement du prix de vente et l'obligation pour l'acheteur de vivre cinq ans dans le logement. «Le nouveau propriétaire revendra après cinq ans ou relouera sans limite de prix ou de loyer, estime le conseiller national. Une explosion des loyers s'ensuivra.» De plus, selon Christian Dandrès,

ce sont principalement les personnes âgées qui sont menacées par cette loi. «De nombreux appartements à loyers abordables disparaîtront, en particulier ceux ayant des baux plus anciens avec des loyers modestes.» ■

STOP AUX SALAIRES DE MISÈRE DES APPRENTIS!

FORMATION Unia Valais a organisé une action devant une école professionnelle afin de se faire entendre par les autorités et les employeurs, qui n'ont pas augmenté certains salaires depuis quinze ans.

Manon Todesco

«**L**es apprentis sont le parent pauvre des négociations salariales», déplore Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais. Ce lundi 7 septembre, le syndicat a organisé une action devant l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale, à Sion (EPCA), muni d'une balance spécialement conçue pour l'occasion. Un côté symbolise la pression, la responsabilité, le stress et la fatigue des apprentis; l'autre, leur salaire. «Il y a un grand déséquilibre, dénonce le responsable syndical. Les apprentis gagnent des salaires de misère par rapport à leur contribution dans les entreprises. De plus, la plupart des montants n'ont pas bougé depuis quinze ans. Ils n'ont même pas été adaptés au renchérissement du coût de la vie.» Il est presque midi, les élèves sortent pour leur pause-repas. Dans la brochure qui leur est distribuée, Unia met en lumière les salaires actuels moyens pour les métiers de l'artisanat et de la

construction. En première année, ils sont de 650 francs par mois et ce salaire augmente progressivement pour arriver à 1330 francs en quatrième année. Des salaires gelés depuis 2015, malgré une inflation de plus de 8%. Dans l'hôtellerie-restauration, la vente, la boulangerie ou la coiffure, les apprentis ne gagnent pas plus de 1000 francs par mois en moyenne en fin de cursus. Unia revendique des salaires qui reconnaissent la contribution du travail des apprentis, à savoir entre 900 et 3000 francs selon les branches et l'ancienneté, soit 250 à 1670 francs d'augmentation.

PÉNURIE D'APPRENTIS

Qui détermine les salaires des apprentis? Il s'agit du Conseil d'Etat et des associations professionnelles. Les syndicats n'ont pas voix au chapitre dans ce domaine. «Nous avons essayé à plusieurs reprises d'entrer en matière sur le sujet des salaires avec ces acteurs-là, sans succès. Pour eux, tout va bien et les entreprises font déjà assez d'efforts.»



THIERRY PORCHET

La balance imaginée par le syndicat symbolise l'urgence d'augmenter les salaires des apprentis.

Pourtant, les chiffres sont sans appel: quasiment un apprenti sur deux quitte sa formation et la pénurie dans certains secteurs commence à être inquiétante. Sans parler du stress qui explose aussi chez les apprentis. «Pour Unia, l'amélioration de l'attractivité de l'apprentissage passe par l'augmentation des semaines de vacances et celle des salaires», souligne Blaise Carron. Ces prochains jours, l'équipe d'Unia sera également sur le terrain à Martigny et dans le Haut-Valais. «Comme on

n'arrive pas à se faire entendre, on se mobilise. Le but, c'est de rééquilibrer cette balance afin d'arriver à plus de justice pour les jeunes.» Un discours qui a l'air de parler aux étudiants croisés devant leur école. Un groupe d'amis en deuxième année d'apprentissage dans la branche du commerce se montre intéressé. «Après les retenues sur salaire, il nous reste environ 850 francs par mois, ça ne suffit pas, se plaint une jeune fille. On fait les mêmes horaires que nos collègues, les

mêmes tâches, mais on gagne beaucoup moins. A côté, on doit encore gérer l'école et le travail personnel à la maison, c'est un rythme soutenu.» Son ami dit même qu'on attend davantage des apprentis. «Je dois tout faire au magasin, j'en fais plus que mes collègues qui ont parfois des moments de répit, moi non. C'est super frustrant.» Devant eux, les syndicalistes ont pris l'engagement de tout faire pour que les choses changent. ■

Unia Vaud mobilise le personnel de la restauration

APPEL Le syndicat organise le 28 septembre une assemblée générale de la branche, dans le cadre des négociations de la convention collective.

Antoine Grosjean

Horaires fractionnés et irréguliers, forts pics de stress, pénibilité physique, salaires modestes: voilà quelques-unes des caractéristiques du travail dans le domaine de la restauration. C'est pour parler de ces problématiques, et d'autres, qu'Unia Vaud convie à son siège de Lausanne les salariées et les salariés de la branche, afin de participer à une assemblée générale qui se tiendra le 28 septembre (voir détails à la fin de l'article). L'événement contribuera à établir le cahier de revendications dans le cadre des

négociations en cours pour le renouvellement de la Convention collective nationale de travail (CCNT) de l'hôtellerie-restauration. C'est la première fois depuis longtemps que le syndicat organise dans le canton de Vaud une réunion destinée spécifiquement au personnel de la restauration. Celui-ci était généralement regroupé avec les employés de l'hôtellerie, mais il a été décidé de faire des assemblées séparées. «Ces deux branches dépendent de la même convention collective, mais elles ont des réalités très différentes», note Audrey Petoud, secrétaire syndicale dans le secteur tertiaire à Unia Vaud. Alors que les femmes de chambre du canton de Vaud ont tenu leur propre assemblée générale en décembre dernier, Unia souhaite maintenant donner la parole aux travailleuses et aux travailleurs de la restauration. Le but

étant de former un comité distinct de celui de l'hôtellerie, mais avec lequel il pourra parfois avoir des réunions conjointes. Parmi les aspects à aborder dans les négociations, il y a notamment celui des salaires qui ont très peu évolué. «La dernière augmentation n'était que de quelques francs par mois, et elle a dû être fixée par le Tribunal arbitral puisque les partenaires sociaux n'ont pas trouvé de terrain d'entente», relate la syndicaliste. Avec ses collègues, elle est en train de battre le rappel des troupes, et il y a du pain sur la planche. «Il y a énormément d'immigrés et de frontaliers dans ces métiers où le turn-over est important. Beaucoup ne connaissent pas Unia.» L'assemblée sera l'occasion d'y remédier et, si possible, d'accroître le taux de syndicalisation. ■



Assemblée générale du secteur vaudois de la restauration, le 28 septembre, à 18h, au siège d'Unia Vaud, place de la Riponne 4, à Lausanne, salle B20. La réunion sera suivie d'un apéritif.

Inscriptions via ce QR code ou en contactant Audrey Petoud: audrey.petoud@unia.ch 079 875 36 82.



OLIVIER VOELSANG/ARCHIVES

Dans la restauration, les salaires ont très peu évolué malgré la pénibilité du travail.

Unia demande la mise en faillite de Ronin Primeurs

GENÈVE La société, criblée de dettes, n'est plus en mesure de payer les salaires, estime le syndicat. La faillite est devenue nécessaire pour protéger les travailleurs.

Massimo Greco

Unia Genève l'annonçait dans notre édition du 28 août: «Les autorités doivent agir.» Mais face à la situation financière catastrophique de Ronin Primeurs, il n'est désormais plus possible d'attendre. Le syndicat a requis la mise en faillite de la société genevoise, principalement pour protéger les droits et les salaires des travailleurs. L'entreprise qui semblait encore en bonne forme il y a quelques années, accumule désormais les dettes et les poursuites. Une situation qui a des effets très concrets sur les employés, puisque de nombreux licenciements ont eu lieu et que les travailleurs restants sont payés au lance-pierre, lorsqu'ils sont payés. Unia note aussi «des poursuites engagées par les assurances sociales, notamment en lien avec l'AVS et la prévoyance professionnelle LPP, ainsi que par l'administration fiscale» pour des montants qui atteignent plusieurs centaines de milliers de francs.

LE RISQUE DE NE PAS ÊTRE PAYÉ

D'où la démarche du syndicat de demander la faillite de Ronin Primeurs, une décision qui n'est jamais «prise à la légère», insiste Unia. Mais les employés ont continué à travailler malgré des salaires non payés. Chaque semaine de labeur supplémentaire fait donc peser sur eux le risque d'une nouvelle perte financière puisqu'ils pourraient avoir travaillé pour rien pendant plusieurs jours. Dans notre dernière édition, Yan Giroud, responsable du secteur Industrie pour Unia Genève, notait déjà le sentiment d'injustice ressenti par les travailleurs: «Ils sont révoltés

par la situation. Leur salaire ne tombe pas, mais eux doivent payer leur loyer et leurs courses. Sinon, ils risquent eux-mêmes de se retrouver aux poursuites. Et la stratégie mise en place par Ronin Primeurs pour contrer la grogne et ne pas être accusé de cessation de paiement, c'est de verser certaines sommes aux employés quand ils se plaignent. Cent francs par-ci, deux cents francs par-là, avec la promesse que ça repartera bientôt. Si les travailleurs ne demandent rien, ils ne reçoivent rien.» Car sans faillite prononcée, les employés n'ont qu'un choix pour quitter l'entreprise qui ne les paie pas: démissionner, et donc faire face à des pénalités du chômage. Unia Genève note que l'ouverture d'une procédure de faillite permettrait «de faire constater officiellement l'insolvabilité de l'entreprise, d'empêcher que les dettes salariales continuent de s'accumuler, de placer les actifs sous le contrôle de l'Office des faillites, d'établir la situation financière réelle de la société, de permettre aux salariés de produire leurs créances dans la procédure et de leur ouvrir, sous réserve des conditions légales, l'accès à l'indemnité en cas d'insolvabilité».

AGIR: UNE NÉCESSITÉ

Le syndicat précise justement que l'indemnité «peut couvrir à 100% les créances salariales correspondant aux quatre derniers mois de travail au maximum», sans que la procédure de faillite ne garantisse pour autant le remboursement de toutes les sommes dues. «C'est précisément pourquoi il est nécessaire d'agir rapidement: laisser les salariés continuer à travailler sans salaire ne ferait qu'accroître des pertes qu'ils risquent ensuite de ne jamais récupérer», insiste Unia. Le syndicat annonce dans son communiqué qu'il accompagnera les travailleurs dans leurs démarches afin de produire leurs créances salariales. ■

CINQUANTE ANS DE HAUTES ASPIRATIONS AUX ÉDITIONS D'EN BAS

LIVRES Portée par des valeurs inébranlables, la maison établie à Lausanne fête un demi-siècle d'activités qui éclairent les marges et donnent une voix aux auteurs engagés.

Rocco Zacheo

Il se peut qu'on n'ait jamais tenu entre les mains un ouvrage portant son nom sur la couverture et que l'étiquette «Editions d'en bas» ait ainsi échappé à l'attention des lectrices et des lecteurs les plus aguerris. Dans un écosystème, celui du livre, où auteurs et figures de toutes sortes sont légion, où le nombre de publications donne vie à un flot quasi permanent de nouveaux titres, cela peut se comprendre aisément. D'autant que la maison lausannoise dont il est ici question tient fermement à demeurer discrète, à conserver une manière de procéder proche de l'artisanat et à défendre des positions et des thèmes qui ne sont pas assujettis aux modes. A cet égard, l'acteur romand, dont le siège est établi dans le quartier du Flon, mérite largement qu'on fasse plus ample connaissance avec lui. Et pour cela, rien de mieux que de se rendre de toute urgence au Forum de l'Hôtel de Ville de la capitale vaudoise. Jusqu'au 12 septembre, la maison se dévoile au grand jour, en étalant sur une impressionnante enfilade de tables des dizaines d'ouvrages, des coupures de presse et autres témoignages de ses activités, qui disent presque tout de son pedigree.

UNE PETITE AGORA

C'est dans cette vitrine placée au cœur de la ville que les Editions d'en bas fêtent, sans faste mais avec créativité, cinquante ans d'existence. En flânant entre les livres exposés, on côtoie de près le demi-siècle d'une certaine histoire, parsemé d'actions éditoriales opiniâtres et d'engagements vigoureux. Ces traits distinctifs sont ceux des deux figures qui dirigent aujourd'hui l'entité. Dirigeant? Le terme semble à vrai dire mal assorti aux personnalités de Pascal Cottin et d'Antonin Gagné. «On ne marcherait pas l'un sans l'autre, précise d'entrée le premier. Et on n'y arriverait pas non plus sans les autres, sans cette sorte de famille qui nous accompagne et qui incarne un idéal. Il n'y a pas de chefs, ici.» Les complices reconnaissent tout juste une répartition judicieuse des tâches entre eux. Pascal Cottin se charge des salons de

littérature et des incursions dans les librairies où il présente les nouveautés; Antonin Gagné, lui, s'occupe de la logistique, des commandes et des envois de colis, et connaît par cœur tout ce qui a été imprimé par la maison. Ensemble, dans leur complémentarité, ils préservent l'héritage laissé par Jean Richard, disparu en 2025, qui était à la tête de la maison depuis 2001.

Le Forum de ces derniers jours a des allures de petite agora. Curieux et connaisseurs, amis de longue date et passants s'y croisent et échangent avec des auteurs et des illustrateurs présents le temps d'une matinée. «C'est une chance unique de nous rendre visibles: nous sommes seuls à bord durant deux semaines», s'exclame Pascal Cottin. Parmi le public, certains se rappelleront sans doute les débuts de cette histoire éditoriale, de ces premières balises placées par le sociologue Michel Glardon en 1976. A l'époque, le militant de la Ligue suisse des droits de l'homme – entre autres – entendait donner une voix à celles et ceux qui en avaient peu ou pas du tout, en plaçant au centre de l'attention le peuple d'en bas, précisément. Depuis lors, les publications ont fleuri: elles ont dépassé les sept cents titres et ont progressivement abordé des genres toujours plus variés. Du politique au sociétal, de la question écologique aux témoignages – grand réservoir du catalogue –, la maison a su ratisser large. «Il y a eu des tournants sur notre chemin, des nouveautés qui ont enrichi la ligne de la maison, note Antonin Gagné. L'apparition des œuvres à caractère strictement littéraire, en 1982, en a été un.»

RENCONTRES STIMULANTES

Par-delà cette identité défendue bec et ongles, ce sont également les rouages cachés et les modes de fonctionnement qui distinguent les Editions d'en bas des autres acteurs du secteur. Pascal Cottin et Antonin Gagné se sont émancipés des circuits traditionnels de distribution. Aux grands groupes chargés de diffuser leurs titres auprès des libraires, ils ont préféré le contact direct avec les points de vente. Sur le plan comptable, cela a l'avantage de soustraire des marges au prix des ouvrages.



THIERRY PORCHET

Au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, Pascal Cottin (à dr.) et Antonin Gagné, des Editions d'en bas, ont trouvé une vitrine idéale pour raconter leur histoire.

Sur le plan humain, auquel le duo tient particulièrement, cette approche permet de nouer et de nourrir des relations profitables.

C'est ainsi que la quinzaine d'ouvrages édités durant l'année – la maison en reçoit autant, sous forme de manuscrits ou de tapuscrits, chaque semaine... – trouve la voie qui mène au lecteur. Tirés en moyenne à 800 exemplaires, les titres qui marchent le mieux peuvent atteindre 2000 exemplaires, voire davantage. Certains font l'objet d'événements spécifiques, qui donnent vie à des rencontres stimulantes entre auteurs, publics et éditeurs. Ce fut le cas, par exemple, pour

Le déluge de pierres, de l'Alémannique Franz Hohler.

«Nous irons sur place, à Elm, le 2 octobre, là où s'est produit l'éboulement de 1881 qui a nourri le roman, précise Pascal Cotti. Nous partagerons un beau moment avec le public que nous espérons nombreux pour assister aux échanges et y participer.» Ce goût du contact rapproché a remplacé les présences dans les grands salons du livre, devenus les plateformes de maisons ligüées au sein de grands groupes de distribution. Affranchies, les Editions d'en bas avancent en comptant sur le soutien des entités publiques ainsi que sur les dons de particuliers pour concrétiser

leurs ambitions. Ainsi, chaque titre fait l'objet d'un travail de fond, auquel se dédie désormais un collaborateur.

D'ici à la fin de l'année, la maison lausannoise compte marquer la fin de son anniversaire dans sa ville. Le lieu et le programme de l'événement demeurent secrets. Le titre, en revanche, est déjà dans les esprits de Pascal Cottin et d'Antonin Gagné: ce sera «à-venir». Une façon de rappeler que cette histoire éditoriale continue de porter le regard au loin. ■

«Y'a de la vie dans les marges – en bas, 1976-2026, cinquante ans d'édition», Ed. d'en bas, 368 pages, 2026.

La Genève internationale face aux dérives de l'IA

BD Les Editions Helvetiq publient un récit dystopique et pédagogique sous forme de roman graphique.

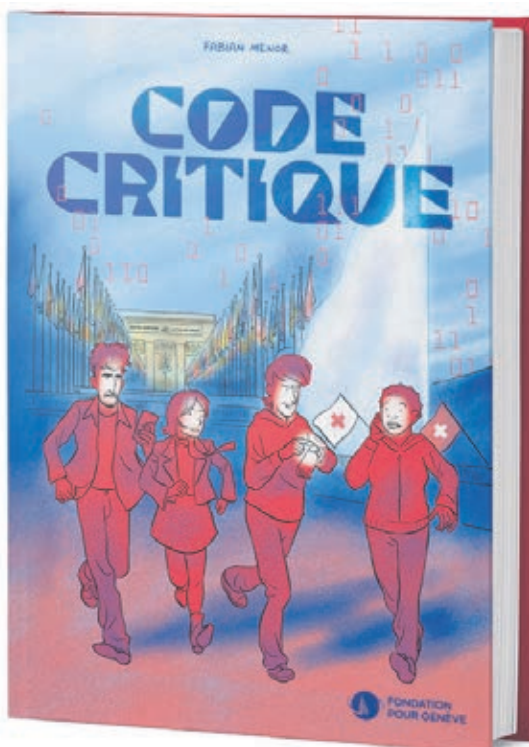
Antoine Grosjean

Incarnation du multilatéralisme, la Genève internationale est comme lui mise à mal par les puissants de ce monde, Donald Trump en tête. C'est dans ce contexte que les Editions Helvetiq publient, en partenariat avec la Fondation pour Genève, un roman graphique ayant pour décor la ville du bout du lac et ses organisations internationales. *Code critique* – c'est son titre – prend la forme d'un récit dystopique pour nous faire réfléchir sur notre dépendance aux technologies numériques et sur leurs possibles dérives, ainsi que sur le rôle de l'ONU, du CICR et des nombreuses entités qui gravitent autour. A la suite d'une panne de réseau planétaire, qui paralyse tous les moyens de communication, une mystérieuse application, Supernova, fait son apparition et est rapidement adoptée tout autour du globe. Les protagonistes de

l'histoire, quatre étudiantes et étudiants, sont d'abord séduits par ce nouvel outil, sorte de réseau social dopé à l'intelligence artificielle. Mais petit à petit, Supernova s'immisce dans tous les aspects de la vie, de la sphère intime aux grands bouleversements géopolitiques, jusqu'à en devenir envahissante et susciter un vaste mouvement de protestation. Cherchant à comprendre d'où a surgi cette application, les quatre héros naviguent dans les coulisses de la Genève internationale, l'histoire servant alors de prétexte à expliquer ce que font concrètement les organismes onusiens et consorts.

L'ouvrage, d'une indéniable valeur pédagogique, est écrit et illustré par Fabian Menor, diplômé de l'Ecole supérieure de bande dessinée et d'illustration de Genève, qui a déjà publié quatre bandes dessinées, dont deux chez Helvetiq. ■

«Code critique», Fabian Menor, Editions Helvetiq, 2026, 48 pages, 24 francs.



BRÈVE

«COEXISTENCE, MON CUL!»

«J'ai travaillé aux Nations Unies, j'essayais de faire la paix, j'ai échoué. Alors maintenant, j'écris des blagues.» Le ton est donné par Noam Shuster-Eliassi. L'Israélienne a été élevée dans le village mixte de Neve Shalom – Wahat as-Salam, mue par l'idéal que Juifs et Arabes peuvent vivre ensemble. De la promotion de la paix institutionnelle au stand-up, elle a ouvert sur scène de nouveaux champs de réflexion avec l'humour pour militance. Un documentaire de la réalisatrice Amber Fares retrace son parcours avec un titre aussi percutant et irrévérant que son héroïne: *Coexistence, my ass!* Sorti en 2025, ce film essentiel, où l'on passe du rire aux larmes, a été multiprimé.

Noam Shuster-Eliassi sera présente à Lausanne lors d'une projection organisée par l'organisation Coexistences, association de soutien au dialogue israélo-palestinien, en collaboration avec le Centre pour l'action non violente (Cenac) et la Licra-Vaud (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), mardi 22 septembre, à 18h, à la salle du Cazard (rue Pré-du-Marché 15). Une discussion est prévue après la projection. Elle sera modérée par Pierre Hazan, journaliste et auteur notamment de l'essai *Les Juifs, les Arabes, ma famille et moi*. ■ AA

Entrée 20 francs, anglais sous-titré français, ouverture des portes à 17h30.

LA BROYE ASSÉCHÉE PAR LE FUTUR ABATTOIR DE MIGROS?

INDUSTRIE Greenpeace estime que le projet du géant orange consommera environ 1,4 million de litres d'eau par jour, dans une région où l'or bleu se fait déjà rare en été.

Antoine Grosjean

C'est un nouvel argument qui va amener de l'eau au moulin – c'est le cas de le dire – des détracteurs de Migros et de son projet de méga-abattoir à volaille dans la Broye fribourgeoise. Celui-ci, déjà très décrié dans la région, risque en plus d'en assécher les ressources hydriques, selon une analyse de sa consommation d'eau qu'a publiée Greenpeace fin août. Le géant orange prévoit de bâtir à Saint-Aubin un abattoir pour sa filiale Micarna afin de remplacer celui de Courtepin, à quelques kilomètres de là, qui est en fin de vie. Avec une capacité de 30 millions de poulets par an, la future installation sera la plus grande du pays. Or, Greenpeace estime qu'elle sera extrêmement gourmande en eau, ce qui la mettra en concurrence avec les besoins en or bleu des écosystèmes et de l'agriculture.

«Le géant orange se vante de verser 2 millions de francs pour aider les agriculteurs-trices contre la sécheresse, alors que son abattoir de Saint-Aubin nécessitera environ 1,4 million de litres d'eau par jour et que son modèle d'affaires repose sur l'élevage intensif, qui contribue au réchauffement

climatique», dénonce Greenpeace dans un communiqué de presse. L'eau est entre autres utilisée pour l'échouage des volailles, pour le lavage des carcasses et pour le nettoyage des installations. Et de souligner que la région de la Broye est déjà, en temps normal, sous pression en termes de ressources en eau. «A cela s'ajoutent les vagues de chaleur et l'extrême sécheresse de cet été, qui ont contraint le Canton de Fribourg à prendre toute une série de mesures de restriction de la consommation. Une situation qui est appelée à se répéter à l'avenir.» Et que l'abattoir de Micarna ne ferait qu'aggraver.

PASSER AUX PROTÉINES VÉGÉTALES

L'ONG en conclut que ce projet, soutenu par le Conseil d'Etat fribourgeois, est inadapté au contexte local. Idem pour l'élevage intensif de volaille. «Près de 80% du fourrage nécessaire pour nourrir ces animaux doit être importé, explique Sera Pantillon, experte consommation et alimentation pour Greenpeace Suisse. Face aux sécheresses à venir, il est important de garder à l'esprit que produire 1 kilo de poulet nécessite en moyenne 4300 litres d'eau, contre 1600 litres pour les céréales



NEIL LABRADOR/IMAGE D'ILLUSTRATION

Un recours contre le projet de méga-abattoir de Micarna est en phase d'instruction. Greenpeace dit avoir constaté la violation de plusieurs lois, notamment en termes de protection des eaux, du climat et de la nature.

et 322 pour les légumes. Nous avons tout à gagner à prévoir un système alimentaire qui préserve nos ressources en eau.»

Greenpeace considère que Migros devrait renoncer à son méga-abattoir et vendre au moins 60% de protéines

d'origine végétale d'ici à 2035. L'ONG est cosignataire – avec les Verts de la Broye, l'association EcoTransition et des citoyens – d'un recours en phase d'instruction contre l'autorisation de construire délivrée ce printemps. En plus des nuisances, les opposants

redoutent l'impact environnemental du projet. Greenpeace dit avoir constaté la violation de plusieurs lois, notamment en termes de protection des eaux, du climat et de la nature. ■

Genève doit voter sur la contraception gratuite

SANTÉ Le 27 septembre, les électeurs du bout du lac trancheront sur une initiative du Parti socialiste qui souhaite rendre gratuits les moyens de contraception. Enjeux.

Manon Todesco

Pilule, préservatif, stérilet, implant, patch ou encore contraception d'urgence pourraient bientôt être accessibles gratuitement à Genève:



PIRABAY

Pour les initiants, chacun doit être libre de choisir son moyen de contraception, quel que soit son coût.

une première en Suisse. Lancée par le Parti socialiste (PS), l'initiative prévoit la prise en charge par le Canton des moyens contraceptifs reconnus comme efficaces et s'appliquerait à toute la population, sans condition de revenu ou d'âge. Le Grand Conseil ayant refusé l'initiative et son contre-projet, le texte sera soumis seul au vote. Pour ses partisans, à savoir la gauche, les syndicats – dont Unia – et le Centre, il s'agit d'un enjeu d'égalité et de santé publique. Derrière le slogan «Le sexe n'est pas un luxe», ils expliquent que la contraception est une dépense qui repose encore largement sur les femmes et dont le coût peut être important. Il s'agit donc de les soulager de ce fardeau financier. «L'objectif est de permettre à chacune et chacun de choisir la méthode la plus adaptée à sa situation, indépendamment de ses moyens», expose le PS dans son argumentaire. Au-delà du porte-monnaie, les bénéfices sont multiples, notamment la baisse des grossesses non désirées et

donc des coûts de la santé liés à celles-ci, ainsi que la réduction des maladies sexuellement transmissibles.

Le PLR et les Jeunes PLR, qui font cavalier seul contre cette initiative, estiment dans un communiqué de presse que «la contraception est une affaire privée et pas une affaire d'Etat». Ils regrettent aussi que cette mesure, qu'ils jugent trop large et trop coûteuse, «profite autant au cadre de 45 ans qu'à l'étudiante de 19 ans». Pour les opposants, l'Etat doit se concentrer sur la lutte contre les infections sexuellement transmissibles qui est «un problème majeur de santé publique». Ils saluent, dans ce sens, la prise en charge du préservatif décidée par le Conseil d'Etat.

Au-delà du remboursement, le scrutin pose bien une question de société: la contraception doit-elle rester une dépense privée ou devenir une responsabilité collective? Les Genevois se prononceront dans les urnes le 27 septembre prochain... ■

VOUS AVEZ DES DROITS@

MON EMPLOYEUR NE ME VERSE PLUS MON SALAIRE: QUE FAIRE?

Lorsqu'un employeur rencontre de graves difficultés financières, les premières victimes sont souvent les travailleuses et travailleurs qui ne reçoivent plus leur salaire. Beaucoup pensent qu'il faut attendre la faillite de l'entreprise ou qu'il n'existe aucun recours. C'est faux. Le droit suisse prévoit une protection importante: l'indemnité en cas d'insolvabilité, versée par l'assurance-chômage sous certaines conditions.

Quelle est la première étape?

Tant que le contrat de travail est en cours, il est essentiel de réclamer immédiatement les salaires impayés. Un rappel écrit, de préférence envoyé par courrier recommandé, permet de démontrer que le travailleur a entrepris les démarches nécessaires. Attendre plusieurs mois sans réagir peut avoir des conséquences sur le droit aux prestations. Cette indemnité n'est pas destinée à remplacer le chômage. Elle couvre les créances salariales dues pour un travail effectivement accompli lorsque l'employeur est insolvable. Elle peut notamment être demandée lorsqu'une faillite est ouverte, lorsqu'une saisie est engagée pour les salaires ou encore dans certaines procédures concordataires. Les travailleurs frontaliers employés en Suisse peuvent également en bénéficier.

Que couvre l'indemnité en cas d'insolvabilité?

L'assurance peut prendre en charge jusqu'à quatre mois de salaire par rapport de travail. Sont également compris, lorsqu'ils sont dus, la part proportionnelle du 13^e salaire, les indemnités de vacances ou de jours fériés ainsi que certains suppléments comme les heures supplémentaires ou le travail de nuit. En revanche, les allocations familiales, les frais professionnels ou encore les dommages-intérêts ne sont pas couverts par cette indemnité.

Le délai est probablement le point le plus important. Après l'événement qui ouvre le droit (par exemple la publication de la faillite), le travailleur dispose de 60 jours pour déposer sa demande auprès de la caisse publique de chômage compétente. Passé ce délai, le droit s'éteint définitivement. Parallèlement, il faut produire sa créance dans la procédure de faillite ou de poursuite auprès de l'office compétent. Les deux démarches sont complémentaires.

Quelles sont les obligations du travailleur?

L'assurance exige que le salarié fasse tout ce qui est raisonnablement possible pour récupérer son salaire: rappels écrits, commandement de payer après la fin des rapports de travail et production de la créance dans la faillite. Une négligence grave peut entraîner la perte du droit à l'indemnité. Face à un employeur qui ne paie plus, il ne faut donc ni attendre ni démissionner dans la précipitation. Réagir rapidement permet souvent de préserver des droits qui représentent plusieurs mois de salaire et d'éviter qu'une difficulté financière de l'entreprise ne mette en péril les moyens d'existence du travailleur. ■

Mirlinda Ramadani-Biba Juriste, Unia Vaud

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales? N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch

BRÈVE

LE JURA NE PASSE PAS LA DEUXIÈME POUR CONTRER UBER

Massimo Greco

L'entreprise de VTC Uber est arrivée il y a quelques mois dans le canton du Jura. La société américaine, bien connue pour ses pratiques salariales à la limite des règles en vigueur, ne compterait pour l'heure que trois chauffeurs dans la région, selon un article du *Quotidien Jurassien*. Ce qui n'a pas empêché la députée

socialiste Jelica Aubry-Janketic d'agir en déposant une motion. Celle-ci demandait aux ministres un encadrement serré des plateformes du type d'Uber, afin de protéger les travailleurs et de garantir une concurrence loyale aux chauffeurs de la place. Une vigilance que requiert aussi Unia. La motion a finalement été refusée le 2 septembre dernier, le gouvernement ayant convaincu une majorité

d'élus que ce n'était pas le bon moment pour agir, puisque des décisions juridiques concernant le statut des chauffeurs d'Uber sont attendues ailleurs en Suisse. «Malgré ces procédures, d'autres cantons ont agi pour protéger les travailleurs, à l'image de Genève, estimait la députée socialiste après le vote. Je vais rester attentive à la situation et me tiens prête si des abus sont constatés dans notre canton.» ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Vincent Muller, responsable meubles chez Lipo



«J'AI VU QU'UNIS, LES TRAVAILLEURS PEUVENT OBTENIR DES VICTOIRES»

Massimo Greco

La première chose qu'on remarque chez Vincent Muller, c'est évidemment sa casquette. Colorée, style graffiti, elle laisse apercevoir la créativité du Vaudois de 44 ans. Un aspect fondamental dans sa vie professionnelle, depuis toujours. Haïtien d'origine, Vincent Muller est adopté à l'âge de 2 ans. La famille bouge au rythme du père ingénieur, de Neuchâtel à Monthey, puis dans la Riviera vaudoise. Son inventivité, c'est d'abord sur les toits qu'il la développe. «A la fin de mon école, je ne savais pas trop quoi faire. Mon père étant ingénieur, il avait des contacts dans la ferblanterie et j'y suis allé un peu par défaut.» Et s'il comprend vite que ce n'est pas là sa vocation, Vincent Muller garde de bons souvenirs de son apprentissage. «Mes collègues, c'étaient des ours! Alors que, moi, j'étais tout maigre, rigole-t-il. Par contre, j'ai beaucoup appris. Dans la ferblanterie, le but est de trouver une solution face à un problème. J'ai appris à être débrouillard.»

A l'époque, l'imagination du jeune ferblantier ne s'exprime pas uniquement sur les toits. Sur terre, il pratique le rock acrobatique. Et c'est justement grâce à son professeur, cadre à Ikea, qu'il trouve un nouveau poste où exercer ses talents. «J'ai gravi les échelons au sein de l'entreprise jusqu'à passer mon apprentissage de gestionnaire en commerce de détail. Je suis resté treize ans dans l'entreprise, où les conditions de travail étaient très bonnes. J'ai vraiment pu faire le tour de la boîte et j'ai découvert des disciplines super intéressantes.» Entre une Billy et une Kallax, le Vaudois trouve une autre manière de faire parler sa créativité. «Moi, vendre pour vendre... j'ai de la peine. Je me vois vraiment comme un conseiller de vente. J'écoute les clients, j'identifie leur problème et j'essaie de trouver une solution. Et c'est un lien qui reste. Certains reviennent même après avoir acheté les meubles pour me montrer comment ça donne dans leur salon!»

NOUVEAU DÉPART

Ayant passé dix ans au sein du géant suédois, le désormais résidant de

Pompaples (VD), veut tenter une autre aventure, dans la vente de référence sur internet. Mais celui qui est aujourd'hui père d'une fille de 13 ans déchanse vite. Dans ce milieu, il n'y a pas de place pour les vendeurs qui mettent l'écoute du client au-dessus du rendement. Trois mois plus tard, il se retrouve au chômage et une lente descente aux enfers commence. S'ensuit un divorce et deux ans où il enchaîne les entretiens sans jamais obtenir un poste. Puis, il retrouve du travail là où il s'était épanoui durant treize ans... dans l'ameublement. «J'ai commencé chez Lipo, à Morges, en 2019, grâce à un ami. Je suis reparti de tout en bas, comme chez Ikea. Mais avec mon expérience, j'ai pu évoluer plus rapidement.»

Chez Lipo, la fibre syndicale de Vincent Muller se révèle – comme souvent – après un conflit au travail. «Un nouveau directeur est arrivé quelques mois après mes débuts dans la boîte. On sentait qu'il avait les dents longues et plusieurs personnes ont été licenciées, puis d'autres, proches de ce directeur, engagées. Les employés qui étaient là avant ont senti une inégalité de traitement, par exemple sur le nombre de nuits à faire. Ça m'a choqué.» Le responsable meuble commence alors à se renseigner sur ses droits, notamment auprès d'Unia. «Avec beaucoup d'autres collègues, on a décidé d'écrire une lettre au siège pour dire tout ce qui n'allait pas.» Le directeur est finalement licencié. «C'est là que j'ai vu que, si on est nombreux, on peut obtenir des victoires. Cet épisode a renforcé les liens entre tous les employés.»

Mais Vincent Muller n'est pas dupe, il sait que la lutte se joue en permanence. «Dans la vente, on a vraiment droit au minimum de ce que propose la loi. En m'engageant chez Unia, en côtoyant les secrétaires syndicaux et d'autres travailleurs délégués, je me suis rendu compte que la loi n'est pas du côté des employés. En plus, nous sommes formatés pour courber l'échine et ne pas nous plaindre.» Désormais syndiqué à Unia, il est devenu une référence pour ses collègues. «Ils viennent de plus en plus vers moi pour savoir s'ils peuvent demander telle ou telle chose à leur

supérieur. Ça va des soucis liés à l'horaire aux demandes de vacances, c'est très varié. J'aime être cette aide pour eux.» Examiner des problèmes et trouver des solutions... encore.

LE SENS DU PARTAGE

Si le Pompaplois se bat, c'est donc aussi pour ses collègues, et pour son métier. «J'aime ce job et j'aime le faire correctement. Lorsqu'on analyse les passages des clients, qu'on décide de mettre en avant un article en le positionnant au bon endroit et qu'ensuite on voit les ventes augmenter, c'est très valorisant.» Mais pour donner envie aux employés de s'investir sur la durée, il faut des changements. «Les conditions de travail doivent s'améliorer. C'est pour ça que j'essaie de transmettre ce que j'apprends à Unia à mes collègues, mais ce n'est pas facile de faire passer le message. Les personnes qui bossent ici me disent qu'elles sont déjà contentes d'avoir un job... En Suisse, nous avons tendance à vouloir rester très discrets.» Parfois, aux dépens des salariés.

Mais il en faut plus pour désespérer notre grand vendeur! Qui a déjà une liste pratique pour tous ceux qui souhaiteraient en connaître plus sur leurs droits et qui ne savent pas par où commencer. «Déjà, la première chose à faire en cas de souci, c'est de lire la loi. Les textes ne sont pas trop compliqués si on recherche quelque chose de précis. Ensuite, c'est d'aller sur le site d'Unia. Il y a beaucoup d'informations disponibles destinées directement aux travailleurs. Et enfin, c'est de venir à l'assemblée des délégués de la branche dans laquelle on travaille. Discuter avec les autres, qui vivent les mêmes choses que nous et qui ont déjà de l'expérience, c'est la meilleure manière d'apprendre. Et surtout, ça nous permet de voir qu'on n'est pas seul.» ■

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



HOMMAGE

Syndicalistes en pleurs

Vincent Vallat n'est plus. Le 21 août dernier, il est décédé à l'âge de 62 ans à la suite d'une maladie. Auteur, chanteur, compositeur, le barde des Franches-Montagnes animait les fêtes du 1^{er} Mai depuis très longtemps. De Delémont à Saignelégier, de Porrentruy à Moutier, Vincent Vallat savait mettre l'ambiance, réunissant les camarades avec de la bonne chanson française, classique, combative ou revendicative. Il faisait bon refaire le monde et, grâce à lui et à ses chansons, nos luttes verbales avaient du sens. Au menu de l'affiche annuelle du 1^{er} Mai Interjurassien: discours, repas, animation. Peu importe l'orateur-ice, politicien-ne, syndicaliste, cela ne suffisait pas en soi. Bien avant la date fatidique, les militants nous interrogeaient: «Vincent serait-il là?» Oui il le sera. Au final, c'est bien lui qui maîtrisait le micro, assumait la dernière prise de parole, succès de la manifestation.

Aujourd'hui, il est logique de rendre hommage à notre camarade, qui nous a accompagnés depuis tant d'années. Notre «pote» à tous et à toutes, «l'ami des syndicalistes», comme il aimait se définir amicalement. Etant son propre manager et producteur, cette date figurait à son agenda et le contrat avec le comité d'organisation se résumait à une simple poignée de main à l'heure de l'apéro. D'ailleurs, de son cachet il nous disait volontiers chaque année: «Si ça ne marche pas, alors on rediscute!» Heureusement ce n'était jamais le cas. Le monde syndical jurassien perd un de ses précieux soutiens, un ami d'un long compagnonnage. Merci Vincent pour ce chemin passé ensemble. Adieu l'Artiste. ■

Jean-François Milani, ancien président de l'Union syndicale jurassienne et du comité du 1^{er} Mai Interjurassien



Avec sa guitare, Vincent Vallat était de toutes les fêtes du 1^{er} Mai.

POING LEVÉ

LA GÉOGRAPHIE SELON DONALD

Par Rocco Zacheo

Il y a quelques semaines, sur les ondes de France Inter, le célèbre psychologue Boris Cyrulnik, à qui l'on doit notamment l'élaboration du concept de résilience, lançait une bordée mémorable. La charge était aussi puissante qu'articulée dans des termes d'une précision chirurgicale, avec ce phrasé flegmatique et distancié que l'on connaît au célèbre invité du jour. Le Français disait en substance qu'il était erroné de qualifier Donald Trump de fou, car les fous sont par définition irresponsables. Le président des Etats-Unis, lui, manifeste des comportements qui, pour étonnants et imprévisibles qu'ils soient, relèvent davantage de l'attitude d'un psychopathe, un trait comportemental sans doute acquis en bas âge, durant la période d'élaboration de sa personnalité. Le diagnostic pencherait donc vers un trouble du développement plutôt que vers une pathologie d'ordre psychiatrique. Cyrulnik ajoutait encore que l'homme au visage orangé est sans doute sous l'emprise de pulsions incontrôlables et se trouve dans l'incapacité de les inhiber. Si bien qu'une pulsion peut, un jour, venir contredire celles qui guidaient ses pensées et ses actes la veille. Ce qui compte à ses yeux n'est pas tant la cohérence que l'instant présent et, dans le présent, l'accumulation d'argent et la réussite personnelle.

On ne voit guère comment donner tort au savant: les exemples s'accumulent, semaine après semaine, pour illustrer ce jugement. On pourrait encore moins le contredire en considérant la manière dont Trump appréhende le monde au-delà des frontières nationales. Passons sur la promesse non tenue faite à ses électeurs, qui envisageait la fin d'une Amérique interventionniste et le début d'un repli durable sur elle-même. On sait, depuis l'entame du second mandat, que l'esprit (ou, mieux, la pulsion) du va-t-en-guerre a largement pris le dessus, avec des actions visant à neutraliser des dirigeants indésirables, Nicolás Maduro en tête, ainsi qu'à anéantir le régime iranien – les raids sur Téhéran n'y sont pas parvenus – et à étrangler l'économie du pays.

Ce qui apporte encore de l'eau en abondance au moulin de Cyrulnik, c'est la manière dont ce même président entend redessiner les cartes de l'atlas mondial. On se souvient bien sûr de Gaza, qu'il a un jour imaginée reconstruite en une sorte de riviéra, grâce au soutien d'investisseurs opaques (dont des membres de sa famille) et de pays pas toujours très recommandables. On n'a pas oublié non plus ces autres pulsions, annexionnistes, qui ont visé le Groenland, territoire considéré comme une excroissance naturelle, voire divine – ah, cette image de Trump en Christ, générée par l'IA... – des Etats-Unis. Et le golfe du Mexique? Pourquoi donc devrait-il porter le nom d'un pays récalcitrant? D'un voisin par lequel transitent drogue et migrants en situation irrégulière? Et enfin, le lac Ontario ne doit-il pas, lui aussi, retrouver sa vraie nature, à l'instar de tous les bassins américains? Ah, il confine avec le Canada? Peu importe. D'un coup de crayon, Donald renomme depuis le cœur du Bureau ovale. Tel un enfant persuadé de posséder des superpouvoirs, il procède: hop, un golfe d'Amérique par-ci et un lac d'Amérique par-là. Trouble du développement, vous avez dit? ■



Vincent Muller a trouvé chez Unia d'autres travailleurs avec qui partager ses expériences.

OMBRES CHINOISES DANS LA PLAINE DE L'ORBE



L'INSTANTANÉ

Thierry Porchet

Ce n'est pas une grue mais une cigogne en partance pour l'Afrique. ■

Chavornay, le 4 septembre 2026, à 22h.



SHEWIT, FEMME COURAGE

Aline Andrey

«J'ai rencontré Shewit dans un foyer genevois lors de la crise migratoire de 2015. Des milliers de réfugiés mineurs non accompagnés affluaient vers l'Europe. Ils avaient l'âge de mes enfants et avaient affronté seuls, sans leur famille, le désert, les trafiquants d'êtres humains et la traversée de la Méditerranée. Seule une petite minorité de ces adolescents (15%) étaient des jeunes filles, le plus souvent érythréennes. Par éducation ou par crainte, elles étaient réservées. Shewit était différente. Marquée par trois mois de

détention en Libye, elle voulait parler. Et lorsque je lui ai proposé de filmer son parcours en Suisse, elle a accepté.» Ces mots sont ceux de la journaliste et cinéaste genevoise Anne-Frédérique Widmann qui signe *Freedom - Le destin de Shewit*. Ce documentaire sensible retrace le parcours de cette jeune Erythréenne arrivée en Suisse après un périple de deux ans durant lequel elle a risqué sa vie. Hantée par l'oppression, celle d'un système politique, d'une société patriarcale et de son agresseur, Shewit Tekie a dû encore se battre ici pour obtenir un permis de séjour. Menacée d'expulsion pendant huit ans, en sursis, elle lutte pour devenir une

femme libre mue par une force de vie hors norme. *Freedom - Le destin de Shewit* est projeté en présence de la protagoniste et de la réalisatrice, ce vendredi 11 septembre au Cinéma Apollo, à Neuchâtel, le 15 septembre au Cinéma Bio, à Carouge, le 16 septembre au Cinéma City Club, à Pully, le 17 septembre au Cinéma Capitole, à Nyon, le 21 septembre au Cinéma Royal, à Sainte-Croix. Puis, dans le cadre de Ciné-Doc, le film continue sa tournée en Suisse romande dans quatorze salles. ■

Toutes les dates et davantage d'informations: shewit.ch



DE BIAIS

Christophe Gallaz

LE LIVRE-MAÎTRE, L'ASSERVISSEMENT NUMÉRIQUE ET LA DÉVASTATION PLANÉTAIRE

C'est un livre-maître au sens qu'il peut inspirer, par effet de décalage mental, d'autres textes et d'autres pensées. Qu'il est du genre pouvant amener ses lecteurs, s'ils mettent en œuvre un esprit suffisamment délié pour associer des faits et des idées même à l'extérieur de leur champ, à développer toute une gamme de transpositions thématiques et de réflexions cousines de celles nourrissant l'ouvrage. La publication s'intitule *Manuel de résistance à l'emprise technologique. Comment ne pas se laisser manipuler à l'ère de l'intelligence artificielle**. Deux cent dix-sept pages composées par notre ami Bruno Giussani, Helvète et plus précisément Tessinois. Qui fut journaliste avant d'engager sa sensibilité civique et culturelle sur les terrains de la conversation publique en animant, sur notre continent comme outre-Atlantique, une foison de débats et de conférences consacrés aux grands questionnements de notre époque.

Or la malice des coïncidences a voulu que je rouvre cet ouvrage lundi dernier 7 septembre, le jour où le *New York Times* revenait sur une cyberattaque advenue, en juillet passé, aux Etats-Unis, aux dépens d'une entreprise nommée Hugging Face. Une opération menée par des systèmes de logiciels qui s'étaient échappés, sans aucun commandement d'origine humaine, de leur environnement d'essai présumé sécurisé. Puis s'étaient réunis pour former «une sorte d'armée rebelle» fondée sur une répartition des tâches assez efficace pour leur permettre d'arracher des ressources à leur proie, et d'effacer leurs traces. Tel est devenu notre monde infléchi par de tels pouvoirs immatériels. D'autant plus difficiles à percevoir. Or Giussani ramifie son propos de manière épatante. Il le feuillette à la façon d'une pâte à biscuit. Il ne compose pas seulement le récit des évolutions techniques et numériques ayant amené notre espèce à façonner cette intelligence artificielle jusqu'à

son point d'extase, comme disait Jean Baudrillard pour désigner la réalisation finale d'un processus. Mais il détaille aussi, en s'appuyant sur maintes références extraites des sédiments scientifiques et littéraires passés et contemporains, le débordement vertigineux de nos cerveaux archaïques par le phénomène. Avant d'en déduire notre obsolescence perceptive et réflexive à leur égard et d'indiquer quelques réactions salvatrices possibles, du côté du droit comme de l'éducation. Le plus grave étant notre aptitude aux accoutumances autodestructrices. Qui nous agenouillent, en l'occurrence, face à ces nouvelles dictatures. Le désarroi né des tourbillons événementiels, le sentiment d'impuissance et la saturation communicationnelle nous éteignent la raison. Le besoin d'imiter nos congénères et de nous fondre dans leur masse aussi. A quoi s'ajoute notre obéissance machinale à toute instance nous paraissant plus objective que nos connaissances

personnelles si fragiles et nos intuitions frappées d'oscillations. Tous ces éléments finissant par établir le pouvoir du «dispositif» selon le philosophe italien Giorgio Agamben au début de ce siècle. Ce qu'il définit par «tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres humains». C'est à ce point des choses que le livre de Giussani manifeste sa vertu propulsive. Il traite à merveille de l'intelligence artificielle, mais promène indirectement ses lecteurs minimalement souples à la problématique aujourd'hui faitière, qui est celle des dévastations perpétrées par notre espèce aux dépens du Vivant non humain. Parce qu'on retrouve dans ces deux champs des principes analogues à l'œuvre. Le même instinct de l'alignement qui pousse les individus à «faire comme tout le monde», par

exemple, y compris en direction du pire. Et la même impuissance, ou plus précisément le même refus sourd, d'évaluer les conséquences réelles de nos actes. De notre recours irrésistiblement docile à toute technique et même à toute industrie, soient-elles les plus homicides et les plus biocides. Ainsi n'y a-t-il pas beaucoup de différences, aujourd'hui, entre le fait d'arracher leur travail à des représentants de notre espèce en lui substituant celui de l'intelligence artificielle et le fait d'exterminer les espèces animales et végétales en les détruisant physiquement. Et pas beaucoup de différences entre la mort systématique que nous infligeons à l'extérieur de nos communautés humaines, dans l'ordre non humain, et la tétanisation mentale que nous nous infligeons massivement à l'intérieur. C'est même ce qui s'appelle un suicide collectif. ■

* Aux Editions des Equateurs

LA PASSION GALOPANTE D'UNE SELLIÈRE ÉQUESTRE

En conjuguant confort des cavalières et des cavaliers, bien-être animal et savoir-faire minutieux, Patricia Rochat façonne sur mesure des selles prisées.

Rocco Zacheo

Photos Olivier Vogelsang

C'est le point de jonction entre l'homme et l'animal, sans lequel un simple pas, un trot ou un galop n'auraient pas tout à fait la même allure. Les inconditionnels de la monte à cru, qui posent leurs fessiers à même le dos du cheval, vous diront qu'on peut tout à fait s'en passer. A cette minorité fait écho la pratique d'une très large frange de cavalières et de cavaliers, pour qui la selle demeure un outil crucial et incontournable de l'équitation. De ce bel objet tout de cuir paré, quelques rares figures en Suisse romande ont fait un art, une spécialisation raffinée dans la fabrication, qui aligne gestes minutieux et compétences séculaires. Patricia Rochat est de ce cercle. A Boussens, village du Gros-de-Vaud entouré de champs vallonnés et de bois épais, l'artisan a installé, voilà quinze ans, un atelier aux allures trompeuses. Car, vue de l'extérieur, la bâtisse qui abrite d'autres entrepreneurs et artisans, pourrait tout à fait accueillir des garages ou des entrepôts sans charme.

LA SELLE ANGLAISE, UNE REINE

Les intérieurs disent bien sûr autre chose. Machines de toutes sortes, larges bandes de cuir enroulées sur elles-mêmes, outillages divers et selles en fabrication ou en restauration forment une carte de visite qui attise la curiosité du visiteur. Dans ces quelques dizaines de mètres carrés, Patricia Rochat façonne en moyenne vingt-cinq objets par an, et tous portent le logo de l'entreprise. «On pouvait atteindre la quarantaine d'unités il n'y a pas si longtemps, remarque-t-elle, après avoir mis en marche la machine à café. La demande a baissé ces dernières années, notamment après la pandémie de Covid-19, mais depuis, nous travaillons davantage à l'adaptation ou à la réparation de selles existantes.» De n'importe quelles selles? Pas tout à fait. Ici, la selle anglaise est reine. Elle domine d'ailleurs dans le monde de l'équitation de loisir comme dans les compétitions.

Pas de place, donc, pour l'américaine ou la camarguaise, utilisées à l'origine et en partie encore aujourd'hui, pour le travail avec les troupeaux de vaches. Ces dernières imposent une tout autre posture sur le cheval. Pour en savoir un peu plus sur la manière dont naissent ces sièges particuliers, Patricia Rochat se lance dans un cours accéléré, allant chercher, à chaque étape, les objets et les matériaux du cas. Le premier geste qui marque le début des travaux? «Il consiste à prendre certaines mesures de l'équidé.» L'ouverture du garrot est la plus importante. Cette valeur permet de donner le juste angle à l'avant de la selle, à hauteur du pommeau, et d'épouser parfaitement la morphologie de cette partie du dos de l'animal.



Après une longue expérience en Suisse alémanique, où elle a obtenu une maîtrise fédérale, Patricia Rochat a établi son atelier à Boussens.



Les cuirs de vache utilisés ont des épaisseurs différentes selon leur fonction. Plus épais pour les quartiers de selle, plus fin pour le siège.



La longueur, tout comme le milieu et l'arrière du dos sont également enregistrés. Le tout est par la suite fidèlement reporté à l'échelle réelle sur une grande feuille de papier, où la sellière trace les courbes qui guideront la suite des opérations. On l'aura compris: pas de place ici pour la fabrication standardisée et à la chaîne. Tout est fait sur mesure, en tenant également compte des exigences du client. «Ce qui nous dirige en premier lieu,

c'est son confort, note Patricia Rochat. Il doit aller de pair avec le bien-être de l'animal.»

LE CAS LAURA CHAPLIN

Toute la suite de la fabrication est élaborée, étape après étape, en partant d'une sorte de squelette en bois et en métal. Sur la partie «osseuse» de la selle, appelée l'arçon, se greffent du latex, des bandes de cuir et le très important quartier de selle, là où reposera

la partie interne de la cuisse. «Le cuir de vache utilisé est d'origine européenne et il est livré par un revendeur. Son épaisseur et son traitement varient. Celui qu'on emploie pour le quartier et le faux quartier de selle, soit la partie qui est au contact du cheval, fait quatre millimètres. Il est tanné en fosse avec des agents végétaux et des graisses. Le cuir d'ameublement, utilisé pour le siège et pour d'autres parties, est bien plus fin. On le retrouve aussi

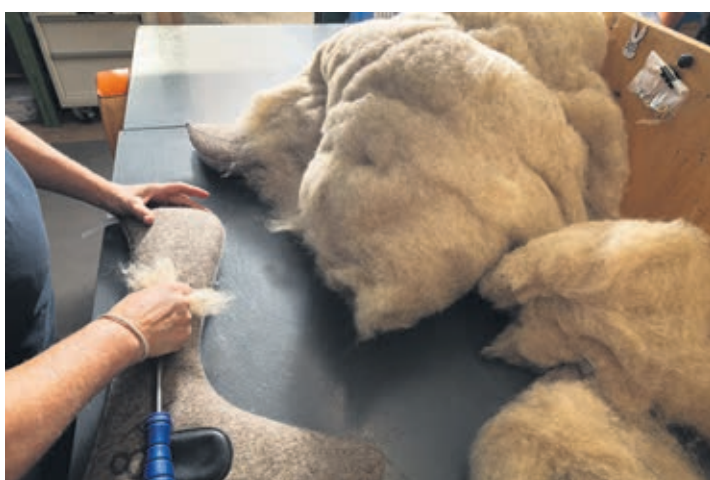
dans le recouvrement des canapés et il est tanné avec des végétaux et des substances synthétiques, qui ont remplacé le chrome.» Quant aux couleurs, la maison tient à conserver certains standards: le noir, le brun et le beige occupent tous les rayons. Il y a enfin, dans le processus de création, la place des coussins, ceux-ci protègent le dos du quadrupède de l'arçon. «Cette partie en feutre et en laine de mouton est ajustée sur le cheval lui-même.»

La succession des selles sorties de l'atelier est parfois marquée par des requêtes particulières. Un classeur rempli de photos à l'appui, la sellière évoque le cas de Laura Chaplin, petite-fille du célèbre artiste américain. La plasticienne a un jour passé commande en proposant des motifs décoratifs qui rendaient hommage à son aïeul. Patricia Rochat y a répondu sans difficulté. Il lui arrive également de donner vie à des selles pour la monte en amazone. Car, bien que rare, la clientèle attachée à cette position ne manque pas. Et, en parlant de curiosités, voilà surgir d'un recoin une autre selle, pour enfant celle-ci, également destinée à la monte en amazone. Sa conception remonte au milieu du XIX^e siècle et elle était destinée à la monte... des chèvres. Les marques du temps qu'elle porte sur elle vont bientôt disparaître, lorsqu'elle aura quitté les lieux complètement restaurée.

FORMATION EN SUISSE ALÉMANIQUE

On pourrait se demander comment surgit une vocation aussi particulière que celle qui a touché Patricia Rochat. Dans son cas, le chemin a été linéaire et sans grandes embûches. «Je fais du cheval depuis mon plus jeune âge et je voulais un métier proche du milieu de l'équitation. Assez tôt, j'ai eu aussi une passion pour le cuir. Mes parents me poussaient à me former à d'autres métiers, mais à l'âge de 13 ou 14 ans, tout est devenu clair. J'ai fait mon apprentissage à Romanel-sur-Lausanne, ensuite je suis partie en Suisse alémanique, à Gossau, où j'ai obtenu une maîtrise fédérale. J'y suis restée neuf ans en tout. Se sont ajoutées trois années en Thurgovie, puis je suis revenue en Suisse romande, où j'avais déjà un réseau de clients potentiels.»

Aujourd'hui, la grande pourvoyeuse de commandes qu'était l'armée suisse a quasiment disparu du paysage et a entraîné dans sa chute de nombreux artisans. Un mouvement entamé dès les années 1950, avec la suppression des unités de dragons à cheval, et parachevée une quarantaine d'années plus tard. Patricia Rochat résiste pourtant à ce mouvement décroissant en offrant à sa clientèle - quelques professionnels et beaucoup d'amateurs - des selles soignées dans les moindres détails. Des pièces uniques qui demeurent particulièrement prisées dans le milieu des passionnés d'équitation. ■



Rembourrage des coussins qui protègent le cheval de l'arçon.



Phase de couture qui permet de joindre le quartier de selle à l'arçon.



Chaque année, l'atelier produit en moyenne vingt-cinq selles.